



USINE DE VALORISATION THERMIQUE
ET ÉLECTRIQUE DE DÉCHETS

RAPPORT DE GESTION 2014





SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	2
SOCIÉTÉ	3
ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ	4
STRUCTURE	5
MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE	6 - 7
EXPLOITATION	8 - 13
SCHÉMA USINE	14 - 15
INTERVIEW D'UN COLLABORATEUR DE L'EXPLOITATION	16 - 17
EXPLOITATION (suite)	18 - 19
ENVIRONNEMENT	20
ADMINISTRATION	21 - 23
COMMUNICATION	24 - 27
COMMENTAIRES SUR LES COMPTES	28
RAPPORT DE RÉVISION	30 - 31
BILAN	32 - 33
COMPTE DE PROFITS ET PERTES	34
DÉTAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES	35 - 36
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	37 - 40
PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN	41
HISTORIQUE	42 - 45



MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 2014 nous a fait comprendre l'importance de l'enjeu de la valorisation des DIB (Déchets Industriels Banals). Un nom un peu barbare pour cette catégorie de déchets qui comprend, notamment, les déchets urbains des entreprises ainsi que les déchets non recyclables récupérés en déchetterie. En 2014, TRIDEL a ainsi valorisé en énergie plus de 45'000 tonnes de DIB, représentant le 30 % du tonnage annuel traité dans notre UVTD (Usine de Valorisation Thermique des Déchets).

Suite à l'introduction de la taxe au sac, cette catégorie de déchets a fortement augmenté, d'une part, grâce à une meilleure identification des déchets produits par les entreprises et, d'autre part, par une augmentation du retour de déchets en matière plastique en déchetterie par les citoyens. Le prix du sac taxé a naturellement eu un effet sur le citoyen qui trie plus, mieux et utilise davantage les déchetteries communales, lieu où il pense que tout ce qu'il dépose est gratuit. Tel n'est bien entendu pas le cas puisque les frais des déchetteries sont payés par le citoyen, soit par l'impôt, soit par la taxe de base communale.

Une grande partie des DIB qui étaient récoltés par le passé lors du ramassage communal le sont aujourd'hui par des entreprises privées actives sur le marché des déchets ou mandatées par les communes pour évacuer les matériaux non recyclables déposés dans les déchetteries. Ce nouveau mode de faire ne garantit malheureusement pas la traçabilité des déchets ni le respect des zones d'apport imposées par les cantons. Par chance, une majorité des transporteurs privés joue le jeu de la proximité en respectant les zones d'apport définies dans le PGD (Plan

Cantonal de Gestion des Déchets). Malheureusement, certains transporteurs n'hésitent pas à livrer leurs déchets dans d'autres usines, dont le seul avantage est un prix d'appel attractif, sans tenir compte du bilan environnemental catastrophique engendré par des km camions parcourus inutilement.

Le tarif de traitement à TRIDEL dépend en grande partie du tonnage traité. Les communes ont donc tout intérêt à veiller à ce que les transporteurs qu'ils mandatent livrent bien leurs déchets non recyclables à TRIDEL. Seul un contrôle strict du respect des zones d'apport permettra de maintenir un prix de traitement cohérent tout en évitant un allongement des remboursements et amortissements prévus dans notre planification financière. Sans oublier que les déchets livrés dans d'autres usines sont un manque de combustible pour nos installations et ce, au détriment des Services Industriels de Lausanne que nous fournissons. Les déchets de la zone d'apport doivent produire de l'énergie pour notre région.

Les DIB sont des déchets produits régulièrement tout au long de l'année et qui ont la particularité de pouvoir être mis en balle et stockés plusieurs mois. Les différents essais réalisés en collaboration avec notre actionnaire, VALORSA SA, démontrent la pertinence de ce procédé qui permet de valoriser les déchets non pas en flux continu mais à la demande. Ainsi, les déchets sont mis en balles et stockés durant les périodes tempérées et chaudes puis incinérés pendant les périodes froides lors desquelles la demande en énergie thermique est plus forte. A terme, nous aimerions également collaborer directement avec les transporteurs et récupérateurs privés pour augmenter

le stockage intermédiaire permettant une valorisation en énergie au plus proche de la demande.

De par la qualité du travail de chaque partenaire de la filière déchets, nous arrivons à trouver les solutions les mieux adaptées à chaque matière en tenant compte des particularités techniques de nos installations ainsi que des diversités régionales, tout en maintenant un tarif qui reste dans la moyenne suisse. Mais il ne faut pas oublier que, pour ce tarif-là, le citoyen bénéficie d'une usine moderne, énergétiquement très efficace et à haute valeur environnementale, tant par les minimes rejets générés par le processus industriel que par l'économie en CO₂ réalisée grâce aux apports des déchets par train directement au cœur de l'usine.

Je profite de ce message pour remercier les collaboratrices et collaborateurs de TRIDEL ainsi que ceux de nos actionnaires pour leur engagement journalier à trouver les bonnes solutions aux défis engendrés par nos métiers.

Stefan Nellen,
Président du Conseil d'administration





SOCIÉTÉ

ACTIONNARIAT

Créée le 3 juin 1997 par les trois périmètres de gestion de déchets que sont GEDREL (Lausanne, l'est et le nord de la région lausannoise), VALORSA (l'ouest de la région lausannoise, le Gros-de-Vaud et l'ouest du canton, de Morges à la Vallée de Joux) et STRID (le Nord vau-

dois), TRIDEL SA est une société anonyme reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Lausanne.

Le 21 mars 2013, le périmètre SADEC, représentant la région de La Côte, a rejoint les trois autres actionnaires en entrant à son tour au sein du capital-actions de la société.

Ceci permet à l'usine TRIDEL de traiter et valoriser les déchets urbains d'environ 500'000 habitants du canton de Vaud.

Le capital-actions de TRIDEL SA se monte à CHF 11'000'000.-, divisé en 11'000 actions de CHF 1'000.- nominal, réparti comme suit :

GEDREL SA	VALORSA SA	STRID SA	SADEC SA
4'016 actions	3'963 actions	1'540 actions	1'481 actions
36.51 %	36.03 %	14 %	13.46 %

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts de TRIDEL SA prévoient que les membres du Conseil d'administration sont nommés pour une durée correspondant à celle d'une législature communale vaudoise, soit pour 5 ans, et que le renou-

vellement du Conseil d'administration a lieu lors de la 1^{ère} assemblée générale ordinaire qui est tenue après la fin d'une législature communale. Chaque périmètre actionnaire a droit à deux représentants, élus par l'Assemblée générale, alors qu'un membre du Conseil d'administration est désigné d'office par la Commune de Lausanne. Le renouvellement du Conseil

d'administration a eu lieu en 2012 et, lors de l'entrée du périmètre SADEC au sein de la société en 2013, deux nouveaux administrateurs représentant ledit périmètre ont été nommés par l'Assemblée générale extraordinaire.

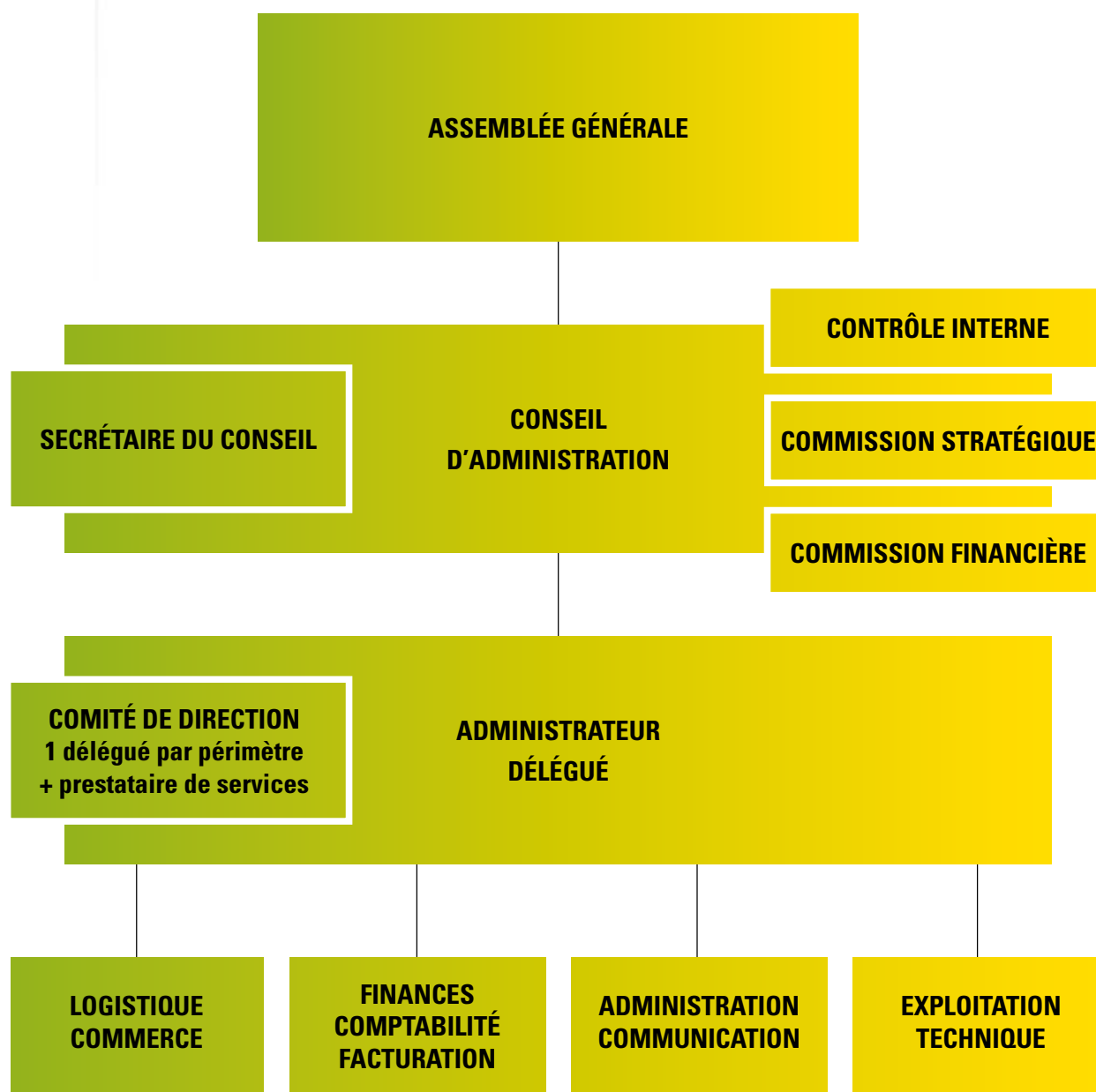
La composition du Conseil d'administration de TRIDEL SA est donc la suivante :

Entrée en fonction			
PRÉSIDENT	STEFAN NELLEN	GEDREL	2002
VICE-PRÉSIDENT	ROGER NICOLAS	VALORSA	1998
MEMBRES	OLIVIER FRANÇAIS	Ville de Lausanne	2000
	JACQUES-ANDRÉ MAYOR	STRID	2007
	JEAN-PHILIPPE PETITPIERRE	STRID	2007
	JEAN-DANIEL LUTHI	VALORSA	2012
	MICHEL PITTET	GEDREL	2012
	ANTONIO BILARDO	SADEC	2013
	OLIVIER FARGEON	SADEC	2013
SECRÉTAIRE HORS CONSEIL	NICOLAS GILLARD		2006

L'Assemblée générale ordinaire s'est, quant à elle, tenue le 25 juin 2014.



ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ





STRUCTURE

STRUCTURE ADMINISTRATIVE

La structure administrative de TRIDEL SA gère toutes les tâches liées à l'administration générale et au secrétariat de la société, aux finances et à la comptabilité, y compris la facturation, aux relations commerciales, à la logistique, ainsi

qu'à la communication. Elle exerce également un contrôle sur la bonne exécution des consignes données dans le cadre de l'exploitation de l'usine.

Depuis la mise en service de l'usine en 2006, elle est composée de :

Monsieur	STEFAN NELLEN	Administrateur délégué
Madame	MARIE GODEL	Secrétaire de Direction
Madame	MURIELLE RUSSI	Secrétaire

Afin de gérer toutes les tâches liées à la comptabilité générale de la société, le mandat confié à la Fiduciaire Intermandat SA à Lausanne a été renouvelé pour l'année 2014.

STRUCTURE D'EXPLOITATION

Pour rappel, TRIDEL SA a confié l'exploitation technique de l'usine à la Ville de Lausanne, par son service d'assainissement. Pour ce faire, un contrat de prestations de services d'une durée indéterminée a été signé entre les deux parties. L'excellente collaboration entre nos deux entités s'est tout naturellement poursuivie durant l'année écoulée. Suite à la baisse importante des déchets livrés par train, une réorga-

nisation de l'exploitation a conduit à la suppression de deux postes de grutiers-conducteurs, sans licenciement, les collaborateurs ayant repris des postes laissés vacants au sein de l'usine suite à des départs à la retraite. L'effectif du prestataire de services est désormais de 46 collaborateurs.

Au 31 décembre 2014, la structure dirigeante et administrative du prestataire de services sur le site de TRIDEL se compose comme suit :

Monsieur	STÉPHANE ZERMATTEN	Chef d'usine
Monsieur	BERNARD ALLENBACH	Sous-chef d'usine, secteur «Exploitation»
Monsieur	LOÏC GAUSSEN	Sous-chef d'usine, secteur «Maintenance»
Monsieur	DAMIEN ZOLLINGER	Assistant
Madame	STÉPHANIE NUSSBAUMER	Secrétaire
Madame	BÉATRICE TISSERAND	Réceptionniste-peseuse



MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE

« AU NORD, C'ÉTAIT LE PÉTCHI »

Paraphrasant Pierre Bachelet, c'est ainsi que l'on aurait pu décrire la situation de notre région au début des années 90 : une usine d'incinération désaffectée et dont le fonctionnement n'avait jamais donné vraiment satisfaction, une kyrielle de décharges communales où s'entassait et « bouronnait » on ne sait trop quoi, un habitat relativement dispersé n'intéressant que très marginalement les entreprises de récupération. Il y avait bien une association intercommunale, chargée d'acheminer les ordures des communes, enfin.... celles qui voulaient bien les apporter, vers les centres de traitements (ceux qui voulaient bien les prendre), mais rien de très sérieux. Nous touchâmes le fond en 1993 avec la dissolution de l'association et la reprise de ses activités par un petit groupe de visionnaires qui fonda une société anonyme dont le capital est presque exclusivement en main des communes du Nord vaudois.

Petit à petit, les choses évoluèrent : information dans les écoles, réalisation de déchetteries, réaffectation de l'ancienne usine en centre de tri régional, mise à disposition de bennes spécialisées, récolte de déchets verts, collecte des boues d'épuration, concept de mise en application du principe « pollueur-payeur », location de vaisselle et d'accessoires pour les manifestations, etc. Au fil des années, STRID est devenu l'un des périmètres les plus actifs du canton, offrant une large palette de prestations à ses actionnaires (64 communes et 40 entreprises) ainsi qu'à ses autres clients. Les bons



résultats obtenus nous permettent aujourd'hui de rester dans la course avec nos concurrents.

Ce succès, nous le devons à l'engagement de nos collaborateurs mais surtout au fait que nos actionnaires, nos propriétaires, ont compris tout l'intérêt qu'il y avait à travailler ensemble pour que les coûts baissent. Cette nécessité, les périmètres actionnaires de TRIDEL l'ont aussi comprise; c'est par contre beaucoup moins le cas de ses autres clients : grosses entreprises, récupérateurs, transporteurs qui cherchent souvent à privilégier le gain financier immédiat, quitte à allonger les trajets.

Cette fuite de matière première est regrettable à double titre : transports routiers inutiles mais surtout perte de chiffre d'affaires pour notre société. Les ordures ménagères et autres déchets amenés par GEDREL, VALORSA, SADEC et STRID permettent certes de payer nos frais fixes et de dégager une petite

marge mais ne suffisent pas à saturer l'usine. Ce sont les apports en DIB, encombrants, bois que nous pouvons capter qui contribuent, pour l'essentiel, au bénéfice net de l'entreprise, donc au maintien de prix bas pour l'entier de notre clientèle.

Devrions-nous ouvrir une (faible) partie du capital aux privés pour tenter de les fidéliser? Pratiquer une politique de dumping, analogue à celle menée par certains confrères? Soudoyer ces fournisseurs potentiels? Il est évident qu'ils seront sensibles à une approche commerciale attractive mais je doute à la fois de l'intérêt et du résultat à long terme de telles actions. Les usines de valorisation thermique des déchets disposent légalement d'une zone d'apport, il est du devoir du canton - qui l'a imposée - de la faire respecter. A nous ensuite de mettre en place des conditions de réception, des relations de confiance, une écoute qui fassent que les clients concernés ne se sentent pas



contraints et forcés mais satisfaits de travailler avec nous. La prestation devra être innovante et irréprochable mais je sais que tant le staff de TRIDEL que toute l'équipe du prestataire de services en sont capables.

Le taux de gaspillage dantesque atteint ces dernières années rend une progressive diminution de la quantité de déchets inéluctable. Beaucoup de gestionnaires d'UVTD l'ont compris et vont réduire leurs capacités d'incinération, d'autres malheureusement viennent d'ouvrir des installations visiblement surdimensionnées. La guerre des prix qui menace sera nuisible pour toute la branche. Heureusement, nous nous y préparons: réflexions sur la stratégie logistique, maintien au top niveau de notre outil de travail, réactivité par rapport aux fluctuations des apports sont autant d'armes pour traverser au mieux cette zone de probables turbulences.

Je terminerai sur une interrogation, peut-être un peu iconoclaste, pardonnez-moi: Au départ, il y a eu la décision de stopper la mise en décharge des «balayures» et de la remplacer par leur

incinération dans le but premier d'en réduire le volume. A cause des odeurs, les usines étaient construites loin de tout (Yverdon, Penthaz) et dissipaient la chaleur produite dans l'atmosphère. Bien évidemment cette opération coûtait des sous, récupérés auprès des communes des périmètres concernés. Progressivement, l'idée de récupérer cette chaleur s'est imposée, les usines se sont rapprochées des villes, des réseaux de chauffage à distance ont été créés, bientôt rejoints par des turbines et des alternateurs. L'énergie étant «gratuite», puisque payée par les fournisseurs d'ordures, le prix de vente du kWh était très bas et l'est souvent resté. Simultanément, ou presque, la loi en est venue à demander aux particuliers de payer eux-mêmes le traitement des déchets qu'ils produisent (taxe au sac ou au poids). Conséquemment, maintenant que les UVTD ont remplacés les UIOM, les habitants de la zone d'apport se retrouvent à subsidier le chauffage d'une petite portion d'entre eux. Remonter le prix de vente de l'eau surchauffée que nous produisons, afin qu'il rejoigne celui d'autres agents énergétiques, serait aussi un moyen d'améliorer notre résul-

tat. Notre client est-il prêt à l'accepter? Son propre prix de vente resterait-il compétitif? Quels seraient les effets sur le prix massique des OM, DIB et autres DME? Je n'en sais rien: une idée à laisser mûrir, sans plus.

Après 10 ans d'activité, les installations techniques de notre usine atteignent le tiers de leur vie active. A part quelques petits bobos, elles sont en pleine forme comme le prouve leur grande disponibilité, les coûts de maintenance raisonnables et les performances enviables mesurées à la sortie de la cheminée. Grâce à cela, les prix pratiqués aujourd'hui sont bien inférieurs au plan financier initial, pour la grande satisfaction des actionnaires. Je ne saurais clôturer cette note sans remercier et féliciter chaudement tous les acteurs qui ont permis cette réussite, quel que soit leur fonction ou leur rôle dans cette aventure.

Jean-Philippe Petitpierre,
*Vice-président de STRID SA
et administrateur de TRIDEL SA*





EXPLOITATION

Après une importante baisse en 2013, la quantité de déchets prise en charge en 2014 est restée stable avec un total de 155'410 tonnes, soit une diminution de 1.3 % par rapport à 2013 (157'472 tonnes). Cette baisse s'explique essentiellement par l'introduction au 1^{er} janvier 2014 de la taxe au sac dans certaines communes du périmètre SADEC, par moins d'apports en provenance de l'étranger et par un stock de déchets en balles plus important à fin 2014 qu'à fin 2013.

La collaboration entre différents services de la Ville de Lausanne et TRIDEL pour la valorisation du bois de forêt s'est poursuivie en 2014. 6'452 tonnes de bois de forêt ont été transformées en énergie en 2014, contre environ 6'082 en 2013. Cette collaboration devrait perdurer encore quelques années.

Comme en 2013, les tonnages acheminés par le train à l'usine depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion sont en baisse, avec un tonnage de l'ordre de 68'000 tonnes (environ 69'000 tonnes en 2013). La part des apports par train reste à 44%, comme en 2013.

Les déchets en provenance de l'étranger sont encore une fois en diminution, avec 358 tonnes prises en charge en 2014, contre 1'431 tonnes en 2013 et 2'054 tonnes en 2012. Ces déchets viennent du nord de l'Italie.

Lors de la révision de l'une des lignes d'incinération en automne 2014, un stock de déchets en balles a été constitué, en collaboration avec le périmètre VALORSA qui dispose de la place de stockage et de l'expérience nécessaire pour cette opéra-



tion. A fin 2014, 2'830 balles de déchets étaient stockées sur le site de Pentha, ce qui représente environ 2'000 tonnes de déchets. Ce stock sera utilisé durant le premier trimestre 2015, pour augmenter la production d'énergie thermique en cas de températures extérieures négatives.

Après trois années de suite avec plusieurs arrêts d'exploitation dus à des fuites de chaudière, l'année 2014 s'est bien déroulée avec seulement un seul arrêt de ce type. A noter aussi deux arrêts nécessaires et non prévus pour le nettoyage des catalyseurs, un par ligne. Avec cette diminution des perturbations, les heures de fonctionnement de la ligne 1 ont sensiblement augmenté, 7'842 heures en 2014 contre 7'485 en 2013. Constat identique pour la ligne 2 qui a fonctionné 7'993 heures en 2014 contre 7'754 heures en 2013.

L'année 2014 marque la mise à jour du système de supervision et de contrôle des installations électromécaniques. Sans modification sur les automates industriels qui commandent les installations, le projet s'est concentré sur les logiciels, sur les serveurs et sur les PC qui forment ce système de contrôle. Cette mise à jour

s'avérait nécessaire après plus de 8 ans de fonctionnement sans changement majeur. Le basculement vers le nouveau système s'est réalisé durant l'arrêt d'usine du mois de mai, sans perturbation et à la satisfaction des utilisateurs. De ce fait, la disponibilité de la production d'énergie thermique est en légère hausse par rapport à 2013 (8'577 heures de disponibilité en 2014, contre 8'490 heures en 2013). La quantité d'énergie thermique vendue aux Services Industriels de Lausanne est en baisse par rapport à 2013, en raison d'une plus grande production thermique lors de la révision de la turbine en 2013. TRIDEL a vendu 239.1 GWh d'énergie thermique en 2014 (250.8 GWh en 2013). En termes d'énergie électrique, la quantité vendue est de 52.1 GWh en 2014, en hausse par rapport à 2013 (46.9 GWh), également en raison de la révision de la turbine en 2013. Au final, le rendement énergétique moyen est en légère hausse, calculé à 59.1 % en 2014, contre 58.6 % en 2013. Les heures de fonctionnement de la turbine sont de 8'313 heures en 2014, contre 6'789 en 2013.

Les différents graphiques ci-après montrent en détail les données d'exploitation pour l'année 2014 en comparaison avec 2013.



PROVENANCE ET COMPOSITION DES DÉCHETS

PROVENANCE DES DÉCHETS		2014	%	2013	%
Apports GEDREL	to	58'948.17	37.9	56'593.93	35.9
Apports VALORSA	to	31'680.66	20.4	32'816.97	20.8
Apports SADEC	to	12'208.64	7.9	12'472.11	8.0
Apports STRID	to	9'843.73	6.3	9'307.73	5.9
Apports AVERTD	to	31'543.29	20.3	29'995.52	19.1
Autres apports (y.c. apports interusines)	to	10'827.42	7.0	14'855.43	9.4
Apports étrangers	to	358.32	0.2	1'430.70	0.9
TOTAL	to	155'410.23	100.0	157'472.39	100.0

AVERTD = Association vaudoise des entreprises de récupération et de transport des déchets

PROVENANCE DES DÉCHETS PAR PAYS

2014

TOTAL
to 155'410.23 - 100%



Déchets suisses
to 155'051.91 - 99.8%



Déchets étrangers
to 358.32 - 0.2%

2013

TOTAL
to 157'472.39 - 100%



Déchets suisses
to 156'041.69 - 99.1%



Déchets étrangers
to 1'430.70 - 0.9%



COMPOSITION DES DÉCHETS

COMPOSITION DES DÉCHETS		2014	%	2013	%
Déchets ménagers et assimilés (OM)	to	81'886.87	52.7	89'831.28	57.1
Déchets industriels banals (DIB)	to	45'429.34	29.2	41'904.05	26.6
Déchets ménagers encombrants (DME)	to	6'413.95	4.1	5'301.21	3.4
Déchets industriels (DI)	to	396.12	0.3	183.96	0.1
Déchets industriels volumineux (DIV)	to	476.44	0.3	693.66	0.4
Déchets confidentiels (CONF)	to	839.17	0.5	779.11	0.5
Déchets d'hôpitaux et infectieux (HOP)	to	950.09	0.6	925.70	0.6
Déchets de STEP (STEP)	to	976.61	0.6	1'104.23	0.7
Déchets de bois (BOIS)	to	17'926.18	11.6	16'534.36	10.5
Autres	to	115.46	0.1	214.83	0.1
TOTAL	to	155'410.23	100.0	157'472.39	100.0

MODE DE LIVRAISON RAIL / ROUTE

2014

TOTAL
to 155'410'23 - 100%



Déchets livrés par rail
to 68'184.24 - 43.9%

Déchets livrés par route
to 87'225.99 - 56.1%

2013

TOTAL
to 157'472'39 - 100%

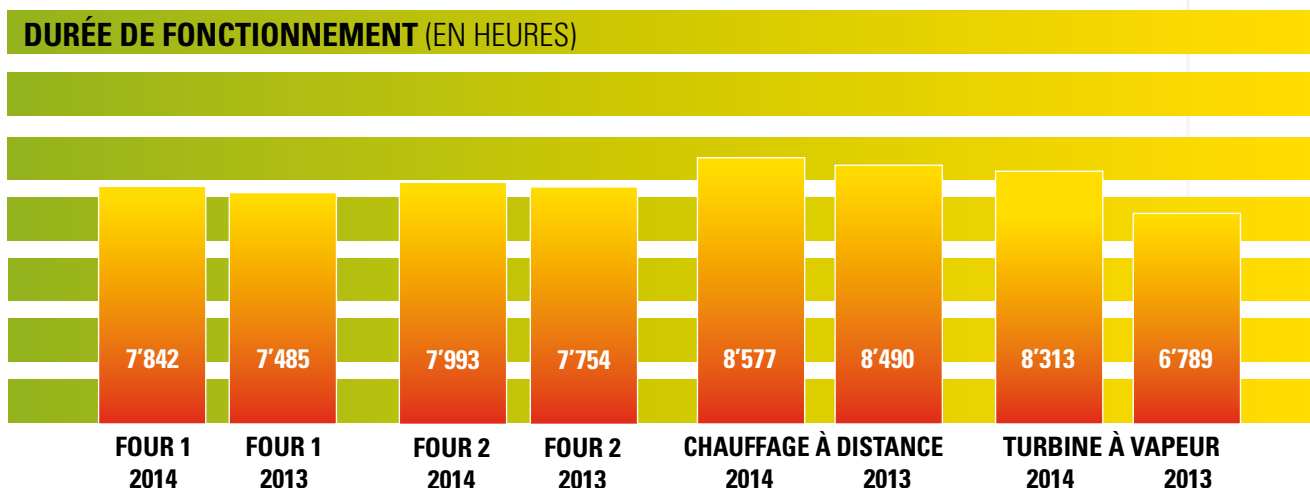


Déchets livrés par rail
to 69'269.66 - 44%

Déchets livrés par route
to 88'202.73 - 56%



DONNÉES SUR LES PRODUCTIONS ET CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX



PRODUCTION D'ÉNERGIES ET HEURES DE FONCTIONNEMENT CAD ET TURBINE

	PRODUCTION THERMIQUE		PRODUCTION ÉLECTRIQUE		HEURES CAD		HEURES TURBINE	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
MOIS	MWh	MWh	MWh	MWh	h	h	h	h
Janvier	26'890.90	30'856.50	3'735.67	1'042.65	744	744	744	201
Février	24'297.50	24'299.20	3'281.78	0.00	672	672	672	0
Mars	27'262.10	24'810.30	3'697.92	1'896.29	744	740	726	393
Avril	24'051.10	21'455.40	3'554.89	2'805.38	711	720	581	720
Mai	9'873.40	25'469.80	1'945.96	5'099.95	570	744	544	744
Juin	13'433.40	16'881.00	8'055.74	5'613.63	720	720	712	720
Juillet	13'312.40	11'028.20	7'807.77	7'098.81	744	702	688	656
Août	13'786.50	12'439.30	6'068.11	7'507.46	744	744	744	744
Septembre	13'837.00	9'103.40	3'002.09	3'123.55	720	526	720	475
Octobre	21'712.50	23'513.80	3'655.92	4'987.17	744	741	723	739
Novembre	25'699.60	26'510.20	3'676.43	4'130.44	720	720	720	720
Décembre	24'936.40	24'412.00	3'618.26	3'616.92	744	717	739	677
Sous-total	239'092.80	250'779.10	52'100.54	46'922.25	8'577	8'490	8'313	6'789
Vente vapeur technique	2'605.10	2'442.00						
Propre consommation	2'671.85	3'120.35	19'332.90	15'922.47				
TOTAL	244'369.75	256'341.45	71'433.44	62'844.72	8'557	8'490	8'313	6'789



VENTE DE CHALEUR ET D'ÉLECTRICITÉ ET RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE MOYEN

		2014	2013
Chauffage à distance (CAD)	MWh th	239'092.80	250'779.10
Électricité sur réseau 50kv	MWh elec	52'100.54	46'922.25
Rendement énergétique moyen de l'usine	%	59.10	58.60

VENTE D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

		2014	2013
Panneaux solaires	KWh	41'959.900	41'052.175

ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 1

		UNITÉS	NORME OPAIR	EXIGENCE UE	VALEURS GARANTIES	VALEURS MESURÉES LE		ABATTEMENT PAR RAPPORT À L'OPAIR	
						19.08.14 (1)	13.11.13 (1)	2014	2013
Débit		Nm³/h				52'900	50'200		
Poussières		mg/Nm³	10	10	5	0.6	0.7	-94%	-93%
HCl	Acide chlorydrique	mg/Nm³	20	10	5	1.4	1.6	-93.0%	-92.0%
HF	Acide fluoridrique	mg/Nm³	2	1	0.5	0.12	<0.02	-94%	-99%
SO₂	Oxyde de soufre	mg/Nm³	50	50	20	2.3	4.3	-95.4%	-91.4%
NO₂	Oxyde d'azote	mg/Nm³	80	200	50	39	37	-51.3%	-53.8%
NH₃	Ammoniaque	mg/Nm³	5	--	5	1.1	0.053	-78.0%	-98.9%
Hg	Mercure	mg/Nm³	0.1	0.05	0.05	0.0086	0.014	-91.4%	-86%
Cd	Cadmium	mg/Nm³	0.1	0.05	0.05	<0.0005	0.0007	-99.5%	-99.3%
Pb + Zn	Plomb + Zinc	mg/Nm³	1	0.5	0.5	0.061	0.037	-93.9%	-96.3%
CO	Oxyde de carbone	mg/Nm³	50	50	25	7	6	-86%	-88%
Dioxines		ngTE/Nm³	0.1	0.1	0.1	0.0058	0.016	-94.2%	-84%



ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 2

		UNITÉS	NORME OPAIR	EXIGENCE UE	VALEURS GARANTIES	VALEURS MESURÉES LE		ABATTEMENT PAR RAPPORT À L'OPAIR	
						20.08.14 (1)	12.11.13 (1)	2014	2013
Débit		Nm ³ /h				51'000	48'100		
Poussières		mg/Nm ³	10	10	5	0.4	0.5	-96%	-95%
HCl	Acide chlorhydrique	mg/Nm ³	20	10	5	0.19	1.3	-99.1%	-93.5%
HF	Acide fluorhydrique	mg/Nm ³	2	1	0.5	0.05	<0.02	-97.5%	-99%
SO₂	Oxyde de soufre	mg/Nm ³	50	50	20	4.7	4.8	-90.6%	-90.4%
NO₂	Oxyde d'azote	mg/Nm ³	80	200	50	42	41	-47.5%	-48.8%
NH₃	Ammoniaque	mg/Nm ³	5	--	5	0.22	0.130	-95.6%	-97.4%
Hg	Mercuré	mg/Nm ³	0.1	0.05	0.05	0.011	0.006	-89%	-94%
Cd	Cadmium	mg/Nm ³	0.1	0.05	0.05	<0.0005	0.0008	-99.5%	-99.2%
Pb + Zn	Plomb + Zinc	mg/Nm ³	1	0.5	0.5	0.056	0.044	-94.4%	-95.6%
CO	Oxyde de carbone	mg/Nm ³	50	50	25	5	7	-90%	-86%
Dioxines		ngTE/Nm ³	0.1	0.1	0.1	0.0050	0.036	-95%	-64%

Les valeurs se rapportent à des conditions normales, fumées sèches et 11% O₂

LÉGENDES: 1 Nm³ / 1 normal mètre cube = 1 mètre cube rapporté à 0°C et 1013 mbar
1 mg / 1 milligramme = 10⁻³ gramme

(1) Valeurs mesurées par Airmes AG.

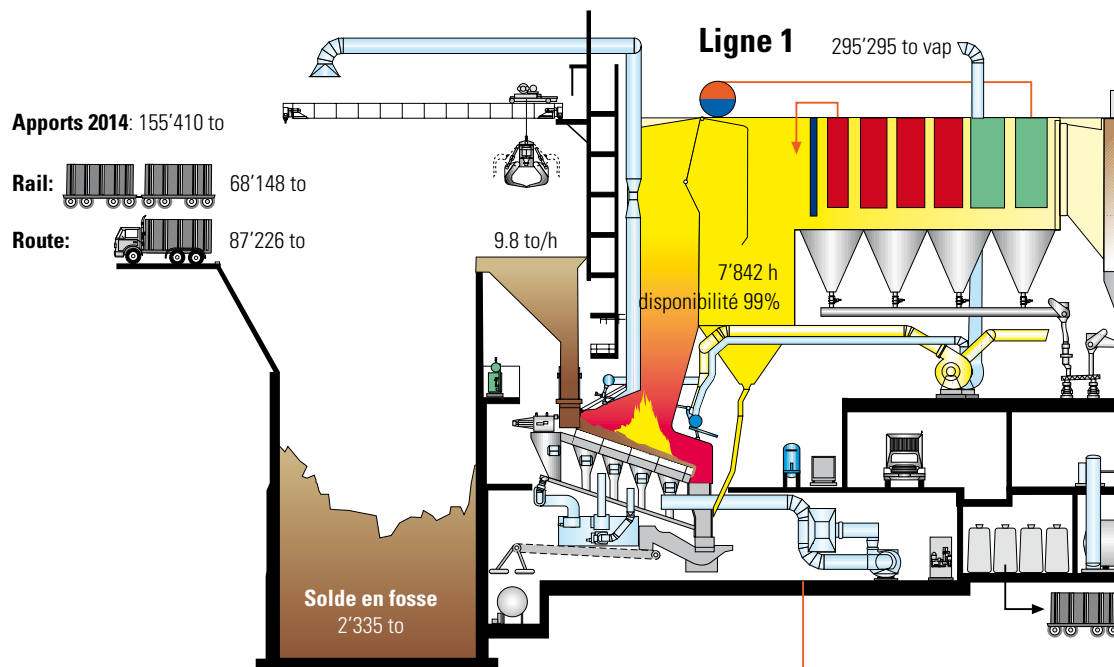
1 ng / 1 nanogramme = 10⁻⁹ gramme
TE / Equivalence toxique

CONSOMMATION D'EAU

		2014	2013
Consommation d'eau potable	m ³	91'220	108'869
Récupération d'eau (pluie et purges)	m ³	17'896	23'476
TOTAL consommation d'eau	m³	109'116	132'345

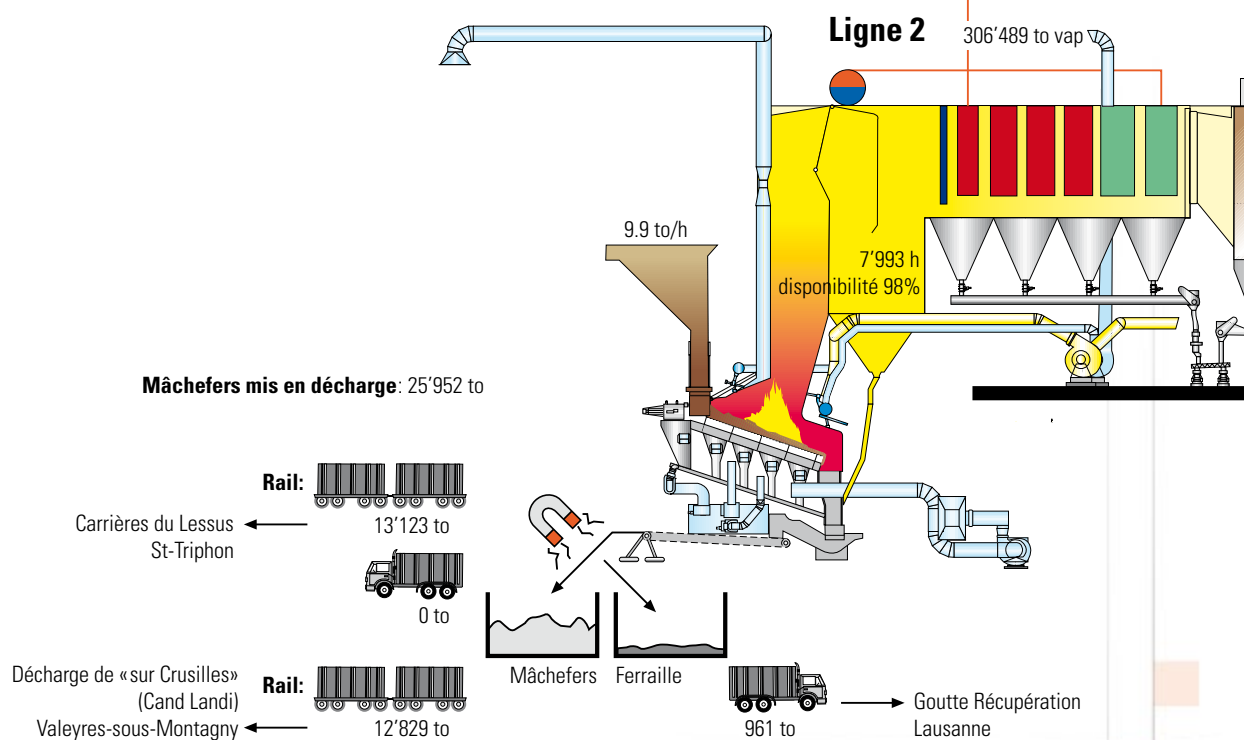
RÉSIDUS D'INCINÉRATION ET DE TRAITEMENT

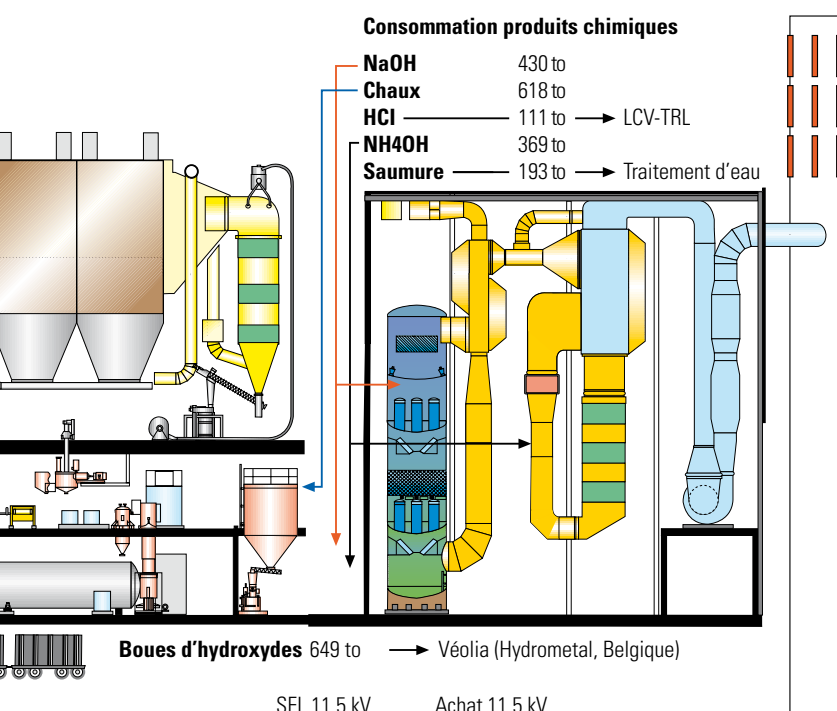
		2014	2013
Mâchefers (y compris cendres lavées)	to	25'952.20	26'587.32
Gâteaux de filtre-pressé	to	648.64	742.28
Ferraille	to	960.65	994.77
Résidus de sablage (sable + cendres)	to	98.06	100.88
Résines de captation de mercure	to	-	-
TOTAL	to	27'659.55	28'425.25



EXPLOITATION TRIDEL 2014

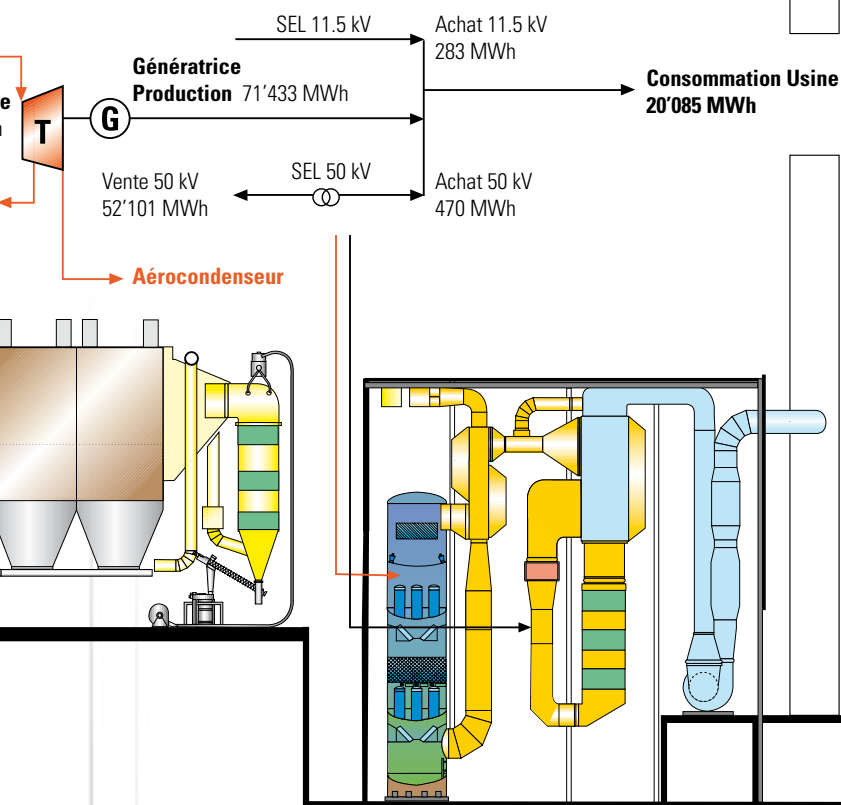
Personnel d'exploitation au 31.12.2014: 46 EPT (équivalent plein temps)





Emissions ligne 1

Poussières	0.6 mg/Nm ³
SO ₂	2.3 mg/Nm ³
NO ₂	39 mg/Nm ³
CO	7.0 mg/Nm ³



Emissions ligne 2

Poussières	0.4 mg/Nm ³
SO ₂	4.7 mg/Nm ³
NO ₂	42.0 mg/Nm ³
CO	5.0 mg/Nm ³

Consommation d'eau	91'220 m ³
Récupération eau (pluie + purges)	17'896 m ³
Total consommation d'eau	109'116 m³



INTERVIEW D'UN COLLABORATEUR DE L'EXPLOITATION

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Julien Serrano, j'ai 35 ans. Je suis marié et père de deux enfants de 7 et 3 ans.

Depuis quand travaillez-vous au sein de l'usine TRIDEL et quelle est votre mission ?

J'ai commencé à l'usine le 1^{er} mai 2007 et je suis actuellement opérateur d'usine.

Avez-vous tout de suite occupé ce poste de travail ?

Non, j'ai été engagé en tant que chauffeur, poste que j'ai occupé pendant 6 ans. Après ces années, je trouvais ce travail monotone. Désirant mettre à profit mes connaissances acquises précédemment, je me suis orienté vers un poste d'opérateur d'usine. J'y avais déjà songé mais les horaires irréguliers me retenaient.

Quelle est votre formation et que faisiez-vous auparavant ?

J'ai un CFC de mécanicien-autos. Avant d'intégrer l'usine TRIDEL, j'étais chauffeur poids lourds et faisais surtout des transports de toutes sortes.

Dans le cadre de mon emploi actuel, j'ai suivi le cours de base pour le personnel d'exploitation organisé par l'ASED (Association suisse des chefs d'exploitation et exploitants de traitement des déchets). Je vais également prendre part au cours de base de thermiste l'automne prochain.



L'adaptation à ce nouvel environnement professionnel a-t-elle été aisée ?

J'ai été très bien accueilli au sein de l'usine TRIDEL. L'ambiance y est très sympathique et l'environnement agréable. La formation dispensée nous permet de nous adapter aisément.

En quoi consiste votre travail ?

En tant qu'opérateur d'usine, je me trouve principalement à la salle de commande. Ce travail consiste à contrôler la bonne marche de l'usine au moyen des schémas et autres informations transmises sur les écrans. Si un souci devait se produire au niveau du fonctionnement



de l'usine, j'évalue le problème et avertis immédiatement mon chef d'équipe qui se rend sur place.

Lors de la mise à jour du système de supervision en salle de commande, qui a eu lieu courant 2014, avez-vous vu une grande différence dans votre façon de travailler ?

Non, on ne peut pas dire que ma façon de travailler ait été modifiée. Après les erreurs de jeunesse du nouveau programme résolues, la transition s'est très bien passée.

Le repérage dans l'usine vous a-t-il posé des problèmes au vu des nombreuses portes et couloirs ?

Etant principalement en salle de commande, je vais peu dans l'usine. Il est vrai que, comme tout nouvel employé, j'ai eu quelques soucis pour me repérer au début.

Qu'est-ce qui vous motive dans votre travail et y a-t-il éventuellement des choses que vous appréciez moins ?

Mon travail actuel me plaît beaucoup et il n'y a rien que je n'aime pas faire. En tant qu'opérateur d'usine depuis seulement deux ans, j'apprends tous les jours de nouvelles choses. Avec l'expérience, je peux anticiper où une panne risquerait de se produire.

Vous travaillez en équipe, c'est-à-dire par période de 3 x 8 heures ? L'adaptation à ce genre d'horaire a-t-elle été difficile ?

L'horaire de travail en équipe se déroule sur 7 jours, c'est-à-dire 3 jours où je travaille le matin de 5h00 à 13h00. Les 2 jours suivants, je suis présent à l'usine l'après-midi de 13h00 à 21h00, suivis par 2 nuits de 21h00 à 05h00. Ensuite, j'ai 3 jours de congé avant de reprendre le tournus. Pour moi l'adaptation s'est bien passée.

Comment se déroule votre travail durant la nuit sachant qu'il y a peu de monde dans l'usine ?

Durant la nuit, nous sommes trois personnes présentes dans l'usine. Le chef d'équipe, l'opérateur ainsi qu'un ouvrier d'usine. L'usine étant en activité 24h/24h le travail de contrôle du fonctionnement de l'usine est identique à ce que nous faisons durant la journée.

En fonction de ces horaires particuliers, qu'est-ce qui vous aide à maintenir un équilibre dans votre vie ?

Pour bien supporter ces horaires, il faut avoir une bonne hygiène de vie. Durant mes périodes de congé, je m'occupe de mes enfants pendant que mon épouse travaille. Je peux donc les accompagner à l'école ou lors de leurs différentes activités, ce qu'un papa ayant des horaires réguliers ne peut se permettre. Je dois dire que ce mode de vie me convient bien.

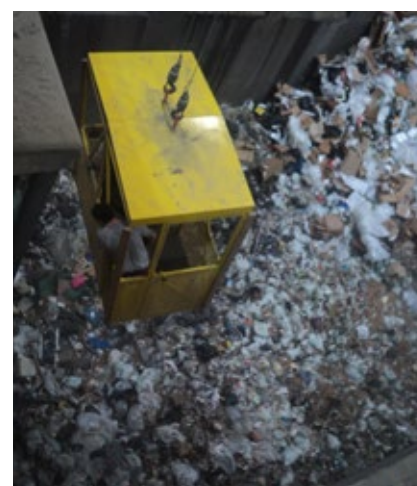
Avez-vous une anecdote à nous raconter à propos de votre job ?

Récemment, le grutier me signale qu'un chat se trouve dans la fosse. Il se trouvait probablement dans une benne de déchets encombrants lorsque le camion est venu livrer et a dû tomber dans la fosse en même temps. Que faire ? Nous avons sorti la nacelle de secours pour le récupérer. Le chat apeuré s'est caché dans les déchets et il nous a été impossible de l'attraper. Après une heure, nous l'avons vu resurgir. La fosse étant pleine à ce moment-là, il a réussi à grimper sur le tas de déchets et sortir par une porte qui était restée volontairement ouverte.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Pour le moment je n'y pense pas trop car je suis encore en formation et ai beaucoup de choses à apprendre. Je suis toujours content et très intéressé par mon travail.

Interview : *Murielle Russi*





LOGISTIQUE DES TRANSPORTS

Le transport par le rail permet de transférer environ 60 % des déchets (basé sur 145'000 tonnes/an) par le réseau CFF depuis les gares de transfert prévues dans le canton de Vaud, jusqu'au cœur de l'usine, réduisant ainsi de manière significative le trafic des poids lourds en ville de Lausanne.

Les gares de transfert et les centres de compactage sont répartis de la manière suivante :

Gares de transfert :

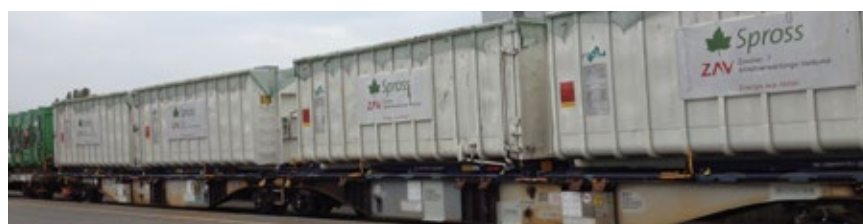
- Yverdon, Ste-Croix ou Chavornay pour le périmètre STRID
- Cossonay, Le Sentier, St-Prex, Renens, Chavornay ou Malley pour celui de VALORSA
- Malley pour le périmètre GEDREL
- Gland ou St-Prex pour le périmètre SADEC

Centres de compactage :

- Penthaz pour VALORSA et Malley pour GEDREL
- Un centre de compactage est actuellement à l'étude à Gland pour SADEC et devrait être opérationnel à fin 2015.



Durant l'année 2014, des tests de transfert de déchets encombrants par bennes ouvertes de 40 m³ ont été effectués depuis le centre de tri de Malley. Ces tests se sont avérés intéressants d'un point de vue technique et seront poursuivis en 2015.





TONNAGES TRANSPORTÉS PAR TRAIN PAR LES PÉRIMÈTRES

PÉRIMÈTRES	GARE	to	2014	%	to	2013	%
VALORSA							
	Cossonay	to	10'049.52		to	11'809.82	
	St-Prex	to	6'009.68		to	6'014.76	
	Renens	to	7'341.76		to	8'387.80	
	Chavornay	to	1'517.25		to	1'524.94	
	Le Sentier	to	1'238.18		to	1'221.52	
	Malley	to	2'954.21		to	1'494.68	
	Gland	to	10.10			0	
TOTAL VALORSA		to	29'120.70	45.1	to	30'453.52	45.6
GEDREL							
	Malley	to	25'372.34		to	25'757.40	
TOTAL GEDREL		to	25'372.34	39.3	to	25'757.40	38.6
STRID							
	Yverdon	to	2'886.82		to	2'960.42	
	Chavornay	to	1'876.01		to	1'869.64	
	Ste-Croix	to	819.02		to	807.06	
TOTAL STRID		to	5'581.85	8.7	to	5'637.12	8.4
SADEC							
	St-Prex	to	846.24			1'498.02	
	Gland	to	3'613.70			3'406.26	
TOTAL SADEC		to	4'459.94	6.9		4'904.28	7.4
TOTAL		to	64'534.83	100		66'752.32	100

Les transports effectués par le rail en 2014 ont permis une économie de l'ordre de 62'600 km de parcours par camion.



ENVIRONNEMENT

PROTECTION DE L'AIR

L'usine TRIDEL est dotée d'un système de mesures en continu des émissions qui permet de contrôler la qualité des rejets dans l'atmosphère pour les deux lignes d'incinération.

Chaque année, un contrôle complet des émissions à la cheminée est réalisé par un organisme indépendant. L'année 2014 n'a pas échappé à cette règle et les résultats des mesures réalisées en août par l'institut Airmes AG sont dans la continuité des années précédentes, avec un abattement moyen de l'ordre de 90 % par rapport aux limites fixées par l'OPair.

Le suivi des immissions au pourtour de l'usine par la méthode dite des feuilles de chêne s'est poursuivi en 2014.

Rappelons que depuis 2008, TRIDEL fait appel à un laboratoire externe pour récolter des feuilles de chêne au pourtour de l'usine et analyser leur teneur en métaux lourds afin de déterminer si l'exploitation de l'usine influence ou non la qualité de l'air et des sols environnants. Avant de pouvoir tirer des conclusions, il est important de poursuivre ces analyses sur le long terme (10 ans ou plus).

PROTECTION DE L'EAU

TRIDEL possède deux installations permettant le traitement des résidus de l'usine, soit :

- une installation de lavage acide des cendres volantes (LCV) provenant des chaudières et des électrofiltres,
- une installation de traitement des rejets liquides (TRL) provenant des purges en continu du traitement des fumées et du lavage des cendres volantes.

Les buts du traitement des résidus sont de restituer au collecteur d'eaux usées raccordé à la STEP de Vidy des eaux de qualité conforme à l'Ordonnance sur le déversement des eaux usées (Oeaux 1998, état 2006) et de produire des résidus solides aptes à un mélange avec les mâchefers ou à une valorisation.

51 analyses en laboratoire externe ont été effectuées en 2014 sur les eaux rejetées. Un rapport détaillé, mentionnant les différentes valeurs mesurées, a été remis, comme chaque année,

à la DGE, Direction générale de l'environnement du Canton de Vaud, organe chargé de contrôler la qualité des eaux déversées. Après examen de ce rapport, la DGE nous a confirmé que la gestion des eaux usées sur notre site répond aux exigences de la législation fédérale. Des études sont toutefois en cours pour améliorer les performances de ces deux installations.

PROTECTION CONTRE LE BRUIT

Les nuisances sonores en provenance de l'usine doivent satisfaire, pour les logements environnants, aux valeurs limites fixées par l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

Les travaux en vue de réduire l'impact sonore des frappeurs sur les silos à cendres se sont poursuivis en 2014.

PROTECTION DES MILIEUX NATURELS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Le suivi de la protection des milieux naturels, et plus particulièrement des biotopes et des aménagements extérieurs, est effectué depuis 2008 par du personnel spécialisé.

En 2014, l'entretien des zones vertes extérieures a été, en partie, effectué à l'aide d'une vingtaine de moutons qui ont passé environ 2 semaines derrière l'usine pour pâturer les espaces verts. Cette expérience fut très positive et sera renouvelée en 2015. Le parc sera même agrandi pour offrir une plus grande zone de pâture aux montons.



ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a siégé 4 fois durant l'année 2014 : le 19 mars essentiellement pour clore les comptes 2013, le 21 mai notamment pour préparer l'Assemblée générale ordinaire 2014, le 1^{er} octobre principalement pour valider le budget 2015 ainsi que le 18 décembre pour un premier bilan de l'exploitation durant l'année presque écoulée.

L'Assemblée générale ordinaire de notre société s'est, quant à elle, tenue le 25 juin 2014 à Genolier. Une assemblée délocalisée voulue pour nous rapprocher de notre nouvel actionnaire, le périmètre de La Côte SADEC. Les points statutaires ont été traités sans remarque et le Président a profité de remercier MM. Olivier Fargeon, Antonio Bilardo et Didier Christen pour la parfaite organisation de cette assemblée.

Les principaux points traités lors des séances du Conseil d'administration ont été les suivants :

- La finalisation de la convention relative à la gestion de la taxe au sac avec les périmètres de gestion de déchets GEDERIVIERA et GEDECHABLAIS, qui ont rejoint le concept au 1^{er} janvier 2014. Ce sont ainsi plus de la moitié des communes vaudoises qui utilisent le sac « TRIER C'EST... VALORISER ».
- Le dossier sur le trafic combiné non accompagné « TCNA » est toujours en attente de jugement définitif et le Conseil d'administration a accepté de maintenir le soutien aux transporteurs, en tout cas jusqu'à fin 2014. Les mesures juridiques prises envers ACTS sont aussi maintenues.
- Le Conseil d'administration a validé une dépense de CHF 100'000.- pour la réalisation de locaux supplémentaires dans la gare de l'usine, notamment des locaux sanitaires hommes et femmes utilisables lors de manifestations et également par le personnel extérieur lors des travaux de révision.
- Le traitement des boues de STEP ou non par TRIDEL a été maintes fois discuté pour aboutir à une décision claire, soit la prise en charge d'environ 1'000 tonnes/an, ceci uniquement en cas de délestage souhaité par la STEP de Vidy.
- Le tarif de prise en charge des DIB (Déchets Industriels Banals) a suscité de nombreuses discussions au sein du Conseil, et les administrateurs déplorent la disparité des tarifs de traitement entre les UVTD. Certains prix pratiqués dans des usines ne couvrent pas les frais réels d'exploitation et, en finalité, c'est le citoyen, par la prise en charge de ses déchets ménagers captifs, qui en subit les conséquences. La réflexion au sein de TRIDEL n'est pas terminée mais les déterminations tiendront compte des divers critères discutés soit : pouvoir calorifique, quantité livrée, transport par train et égalité de traitement avec les citoyens.





- Le Conseil d'administration a pris note du rapport de notre réviseur PRICEWATERHOUSECOOPERS SA au sujet de la taxe au sac et est heureux de constater le bon déroulement des procédures ainsi que le faible coût des prestations administratives effectuées par le personnel de TRIDEL. Suite à la découverte de sacs contrefaits dans le canton de Neuchâtel, le Conseil a demandé à Maître Gillard d'établir une note sur les bases légales applicables en cas de découvertes de sacs contrefaits du concept régional vaudois.
- Dans le but de mieux informer nos visiteurs sur les quantités d'énergies produites, le remplacement et la modernisation de 2 écrans d'information ont été validés par les administrateurs. Il est maintenant possible de suivre en permanence la quantité d'énergie électrique et thermique produite, la quantité d'énergie solaire générée par nos 800 m² de panneaux solaires ainsi que le tonnage de déchets traités. Divers renseignements et animations sont également maintenant disponibles par ce moyen de communication.
- Le Conseil d'administration a validé l'analyse des risques liés au reporting qui inclut maintenant également les risques financiers liés à la taxe au sac. Ce processus n'a pas suscité de remarque de notre réviseur. Le Conseil a également adopté le processus d'évaluation des risques majeurs de l'entreprise ainsi que reconduit le règlement d'organisation du Conseil d'administration.
- Une délégation du Conseil d'administration a audité, en date du 22 octobre 2014, le personnel administratif de TRIDEL. Divers points ont été discutés en séance du Conseil. Il faut relever la qualité du travail effectué par nos employés qui, dans l'ensemble, n'ont que peu de doléances vis-à-vis de leur employeur.
- Les administrateurs de TRIDEL ont pris note avec satisfaction de la décision de la Confédération d'exempter les UVTD d'une taxe sur le CO₂ en contrepartie d'un engagement de diminuer les émissions par, notamment, des améliorations techniques.
- Le tunnel reliant TRIDEL à la gare marchandises de Sébeillon continue de nous apporter son lot de problèmes liés aux divers mouvements du terrain qui déforment le radier. Ce sont maintenant des tubes électriques, qui avaient été insérés dans les trottoirs de l'ouvrage, qui risquent d'être inutilisables. En tout cas, les Services Electriques de Lausanne (SEL), propriétaires de ces tubes, se sont plaints de ne pouvoir les utiliser. Une solution doit être rapidement trouvée, soit pour réparer ponctuellement les tubes écrasés par endroits, soit pour mettre à disposition des SEL de nouveaux tubes fixés latéralement contre les parois du tunnel. Le Conseil décide de pousser un peu plus loin les démarches en demandant à notre mandataire de réaliser un tableau des risques en fonction de la géologie connue et des soutènements exécutés. L'objectif étant de mettre en œuvre prochainement des réparations importantes du tunnel pour mettre fin aux divers problèmes rencontrés.
- La Direction Générale de l'Environnement nous a remis un rapport sur les retombées de poussières mesurées à Lausanne en 2013. Les conclusions de ce rapport démontrent une fois de plus qu'il n'y a pas d'effet direct mesurable entre TRIDEL et la quantité de poussières fines mesurées en ville de Lausanne.
- Le Conseil d'administration a validé une dépense pour la réalisation d'une étude préliminaire olfactive pour l'éventuelle construction d'une usine de bio-méthanisation sur le site de Cery à Prilly. Une convention a également été signée pour le remboursement des frais de ladite étude en cas de non réalisation de cette installation.
- Une convention pour la prise en charge d'une partie des mâchefers de TRIDEL a été signée pour 5 ans avec la Gravière des Tuileries. Il s'agit d'une poursuite de notre collaboration avec les propriétaires de cette gravière, la société Cand-Landi à Grandson. De nouvelles solutions devront être trouvées à moyen terme pour entreposer nos résidus, les 2 sites que nous utilisons actuellement étant bientôt pleins. L'Etat devra mettre la main à la pâte pour légaliser un ou plusieurs nouveaux sites.
- Le film de présentation du fonctionnement de l'usine, visionné par les visiteurs et accessible depuis le site internet, doit être remis au goût du jour. En effet, ce film a 10 ans et son contenu doit être revu en accentuant l'interaction entre le tri des déchets par le citoyen et le processus de traitement, que ce soit au niveau de la production énergétique qu'au niveau de la réduction des diverses émissions. Le Conseil, après avoir visualisé une maquette du futur film, a validé le



principe. Ce nouveau film sera présenté en avant-première pour les 10 ans de la mise en service de TRIDEL.

- Une discussion sur la mise en valeur lumineuse de bâtiments importants et majeurs en région lausannoise a convaincu les administrateurs de porter une réflexion sur un éclairage de l'usine TRIDEL.
- Notre fiduciaire a mis à jour la planification financière 2003-2023 et le Conseil est heureux de constater que celle-ci est parfaitement tenue et ce, sans les hausses du prix de traitement initialement prévues. Une bonne gestion du coût de construction ainsi que diverses recettes améliorées ont permis d'atteindre ces excellents résultats. Les années à venir risquent d'être un peu plus difficiles en raison de la baisse inévitable de nos recettes liée à l'introduction de la taxe au sac.
- Une délégation du Conseil d'administration a rencontré le Président de VADEC SA, Monsieur Sandoz, ainsi que son Directeur, Monsieur Maître. Le but de cette séance était d'obtenir des précisions sur l'avenir des installations de traitement des ordures du canton de Neuchâtel ainsi que sur le report de tonnage de déchets à incinérer sur TRIDEL. Il est ressorti de cette séance qu'entre 5'000 et 6'000 tonnes de déchets du Nord vaudois et de la zone neuchâteloise pourraient être traitées à TRIDEL dès 2017.
- Un réajustement de nos ratios financiers a été rendu nécessaire et ce sont donc deux avenants à nos contrats de financement avec la BCV et le Crédit Suisse qui ont été signés en fin d'année.

Le Conseil a naturellement également suivi toutes les affaires courantes de la société, que ce soit au niveau administratif ou technique. Les décisions ont toujours été prises en toute collégialité et ce, même dans des dossiers politiques sensibles comme les boues de STEP ou le tarif de traitement des DIB. La complémentarité ainsi que la diversité professionnelle de nos administrateurs est un plus pour TRIDEL.

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI)

En date des 11 et 12 novembre 2014, notre organe de révision, PRICEWATERHOUSECOOPERS SA (PWC), a procédé à un audit intermédiaire dans le cadre du SCI. Cette année, l'audit a porté sur la procédure relative au bouclage des comptes et n'a suscité aucune remarque de notre réviseur.

MSQE (MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ, DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT)

Dans le cadre de la certification ISO 9'001 et 14'001 du prestataire de services, un audit de contrôle de l'organe certificateur a été réalisé le 11 juin 2014 sur le site de TRIDEL.

D'une manière générale, l'audit s'est bien déroulé. Les éléments audités cette année ont été :

- L'exploitation des lignes d'incinération par les équipes en rotation
- La prise en charge des déchets et le contrôle des déchets livrés
- La maintenance des installations.

MSST (MESURES DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ AU TRAVAIL)

Dans le domaine de la sécurité au travail, une réflexion a été menée pour diminuer les risques d'accident dus aux travaux de révision dans le four. En raison de chutes potentielles de matériel ou de réfractaire, il a été décidé de procéder à un nettoyage du four avant d'entreprendre les activités de maintenance à l'intérieur de celui-ci.





COMMUNICATION

VISITES TOUT PUBLIC & VISITES TECHNIQUES

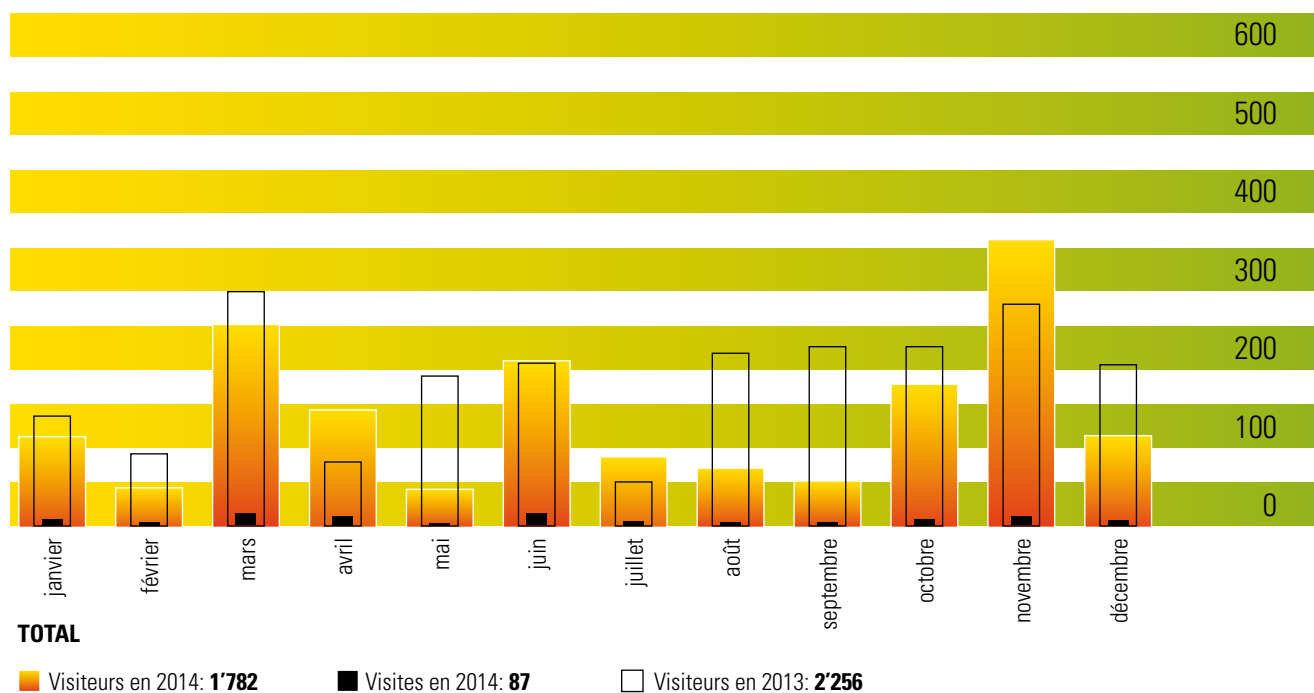
Mesdames Janick Depallens, Britta Freidl et Natacha Huber, ainsi que Messieurs Bernard Bolli, Armand Claus et Guy Richard œuvrent toujours avec passion depuis de nombreuses années dans leur activité de guide. Monsieur Daniel Ducry, en charge des visites destinées aux écoles, a rejoint ce team au 1er janvier 2014. Monsieur Bernard Vulliamy a, quant à lui, décidé de quitter ce groupe d'animateurs le 31 octobre 2014. En 2014, nous avons accueilli 1'706 personnes, représentant 87 groupes, très intéressées à découvrir le traitement et la valorisation de leurs déchets.

Malgré la forte baisse du nombre de visiteurs enregistrée par rapport à l'année précédente, le Conseil d'administration de TRIDEL SA a décidé de poursuivre ce concept de visites.

S'agissant des visites dites techniques, destinées aux entreprises actives dans le domaine de l'ingénierie, ce sont 76 personnes qui ont été accueillies par le prestataire de services.



VISITES TOUT PUBLIC & TECHNIQUES 2014

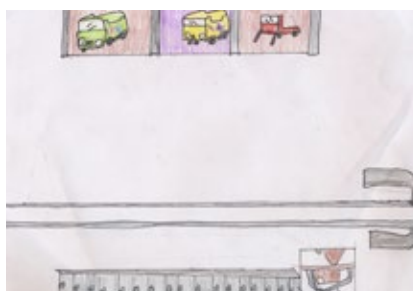




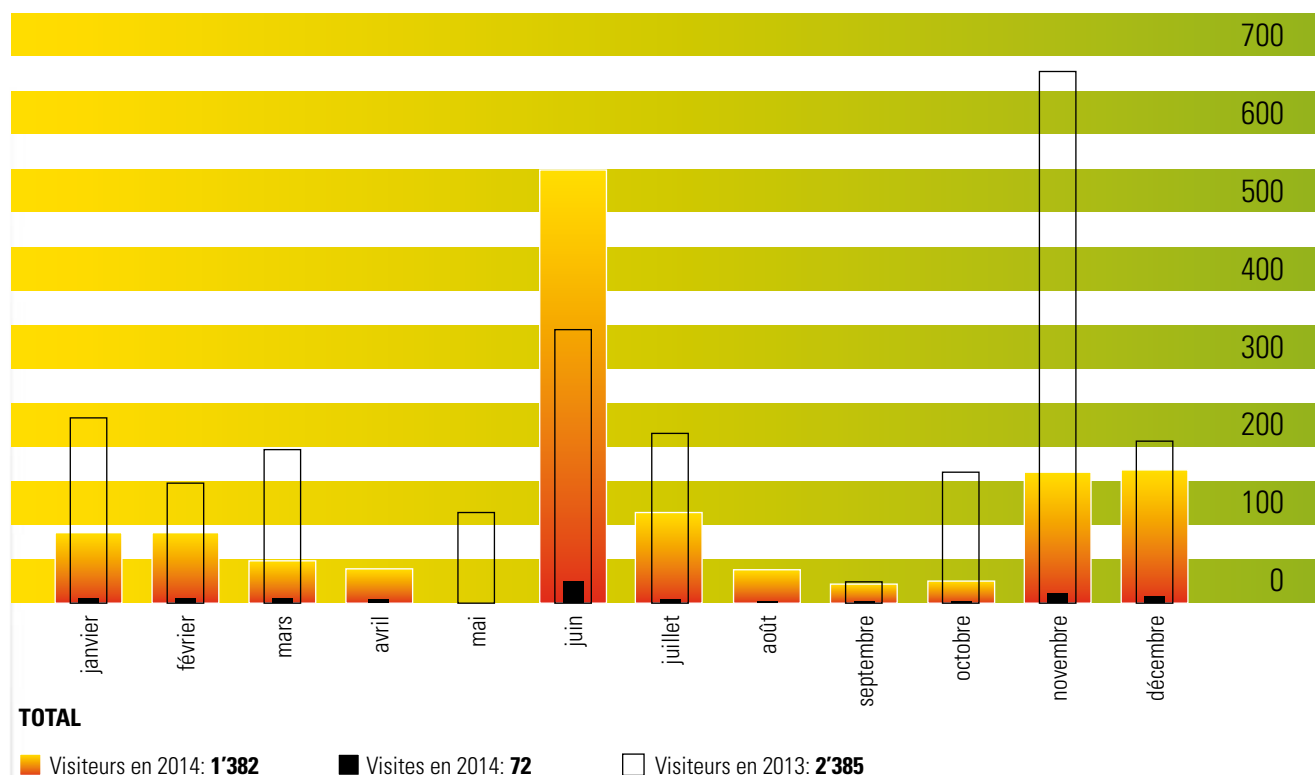
VISITES ÉCOLES

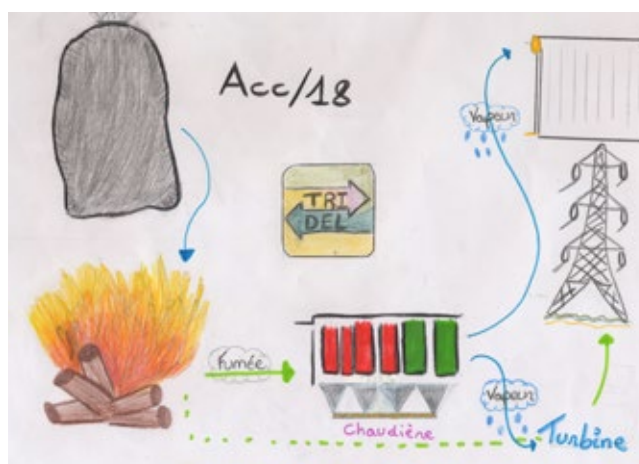
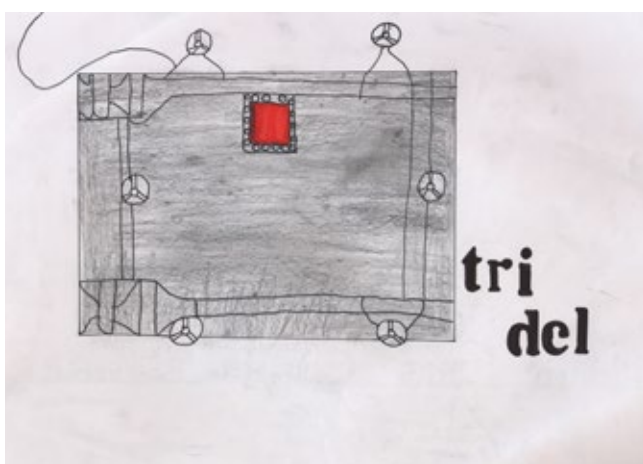
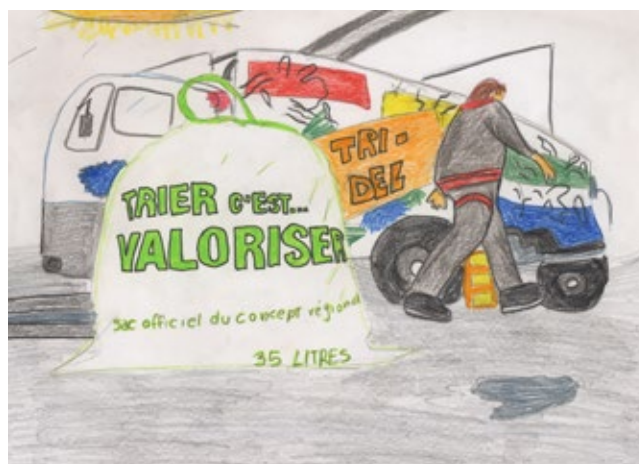
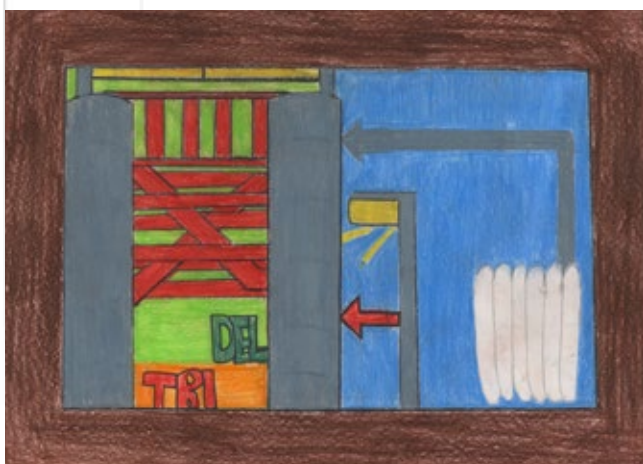
L'année écoulée, 1'382 élèves, soit 72 classes, ont été ravis et impressionnés de découvrir les installations de l'usine. La stratégie de communication expliquant les différentes étapes du traitement des déchets se révèle très positive. Malgré la fluctuation des inscriptions, nous sommes convaincus qu'il est pertinent de continuer à offrir aux classes du canton de Vaud l'opportunité de visiter TRIDEL.

Nos animateurs, Mesdames Janick Depallens et Ginette Guignet, ainsi que Messieurs Jean-Daniel Dubuis et Daniel Ducry, sous la conduite de notre coordinatrice, Madame Anne-Claire Schlaeppli, sont toujours aussi enthousiastes à transmettre leur savoir à nos jeunes visiteurs.



VISITES ÉCOLES 2014





Dessins remis par une classe à la suite de sa visite.



PALÉO FESTIVAL DE NYON

Une délégation du Conseil d'administration de TRIDEL SA ainsi que de nombreux invités ont pris part à la soirée organisée le 27 juillet 2014 dans le cadre du Paléo Festival de Nyon. Cette manifestation nous permet de maintenir de bonnes relations avec nos différents partenaires en les rencontrant dans un lieu festif et convivial.

EVENTS

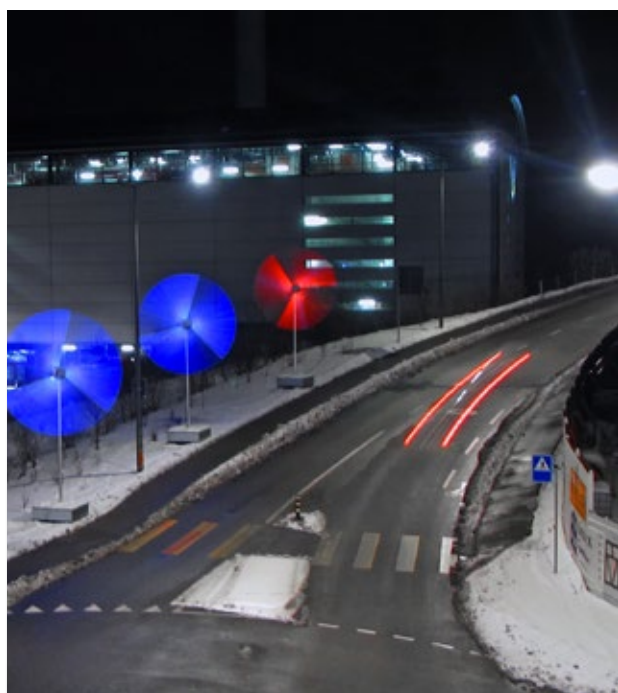
La gare de l'usine permettant de créer des ambiances festives, des sociétés actives dans l'événementiel nous sollicitent régulièrement pour y organiser des manifestations.

En 2014, les collaborateurs d'une entreprise de la place ont ainsi pu y passer une soirée très réussie.

FESTIVAL LAUSANNE LUMIÈRES

Dans le cadre de la troisième édition du Festival Lausanne Lumières, qui s'est déroulée du 21 novembre au 31 décembre 2014, notre société a une nouvelle fois apporté son soutien à cette manifestation, parrainant l'œuvre « Eolight » de l'artiste Sébastien Lefèvre.

Les œuvres ont été installées sur la Passerelle du Grand-Pont à Lausanne produisant une atmosphère colorée de moulins à vents multicolores. Devant l'usine, ce sont quatre petites éoliennes aux pales lumineuses qui ont poussé, attirant ainsi la curiosité des passants.



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA SALLAZ-VENNES

Le sapin de Noël, installé sur la place de la Sallaz, a à nouveau été offert par notre société, soutenant ainsi une partie des activités de la Société de développement de La Sallaz-Vennes.

SITE INTERNET

Sur notre site internet figurent toujours de nombreuses informations relatives à l'exploitation de l'usine. Les personnes intéressées par une visite de nos installations nous contactent principalement par ce biais.



COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 2014

Pour rappel, le chiffre d'affaires 2013 avait connu une baisse significative par rapport à l'année 2012, suite à l'introduction de la taxe au sac (- 14.5%). La tendance s'est confirmée en 2014, bien que le chiffre d'affaires enregistre une légère hausse de CHF 564'000 (1.6%) par rapport à 2013.

Les charges directes liées au chiffre d'affaires ont diminué approximativement dans les mêmes proportions.

Dès lors, la marge brute d'exploitation 2014 de CHF 21.2 millions est en hausse de CHF 1.5 millions et passe ainsi de 56.2% à 59.6% du chiffre d'affaires.

La forte diminution des autres charges d'exploitation (CHF 1.2 millions) est principalement due à la réfection, en 2013, d'un des fours ainsi qu'à l'acquisition de deux nouveaux camions.

Les amortissements des immobilisations sont très légèrement inférieurs par rapport à l'exercice 2013 (CHF 148'000). Les quantités incinérées ayant été inférieures, l'amortissement des installations électromécaniques a été adapté (2014 = 155'577 to / 2013 = 158'188 to).

Le résultat d'exploitation avant frais financiers et résultat exceptionnel (EBIT) est supérieur de CHF 0.7 million par rapport à l'exercice 2013 et se termine par une perte de CHF 2 millions contre une perte de CHF 2.7 millions en 2013. Néanmoins, ce résultat est diminué par une attribution de CHF 2.2 millions aux provisions (réfection tunnel & 10 ans TRIDEL).

Les charges financières sont en baisse de CHF 0.8 million, à savoir 23.6% par rapport à 2013. Cette amélioration est due à une diminution de CHF 8 millions des emprunts en 2014.

En effet, le solde de CHF 8 millions empruntés auprès de l'UBS sous forme d'avance à terme fixe de 3 mois, a été remboursé en trois fois durant l'année 2014.

Le cash-flow d'exploitation durant l'année 2014 s'est élevé à CHF 14.3 millions contre CHF 10.7 millions pour l'exercice 2013, soit une hausse de 33.65%.

Le bénéfice net de l'exercice 2014 atteint CHF 2.3 millions contre CHF 0.8 million en 2013, alors que le budget 2014 prévoyait un bénéfice de CHF 1.2 million. Bien évidemment, il convient de tenir compte de l'attribution de CHF 2.2 millions aux provisions.

En conclusion, TRIDEL continue de subir l'introduction de la taxe au sac provoquant la baisse des taxes de traitement des ordures ménagères. De plus, la société a engagé d'importantes dépenses dans l'assainissement des chaudières.

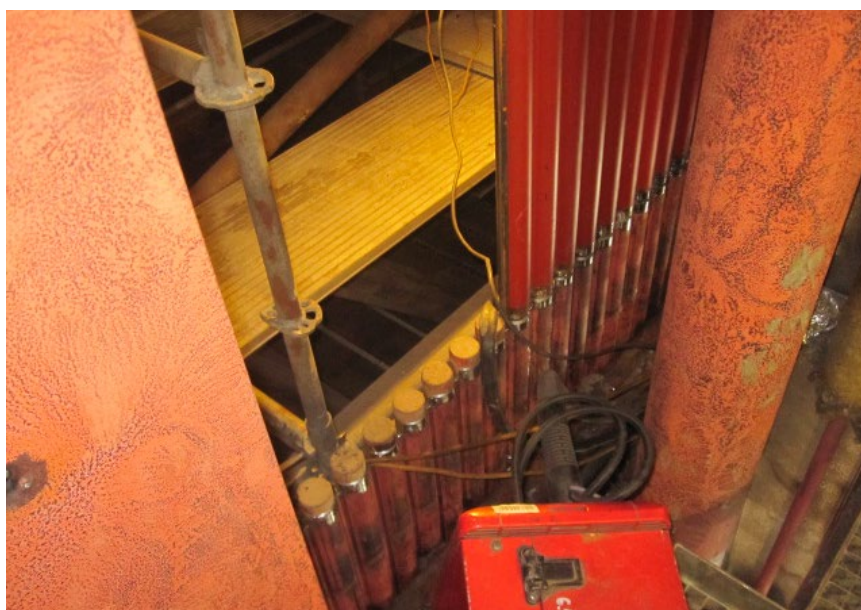
Selon les prévisions, l'effet « psychologique » de l'introduction de la taxe au sac devrait s'estomper et les quantités incinérées devraient à nouveau légèrement augmenter.

L'exercice 2014, en termes de bénéfice de l'exercice, est une bonne année. Ceci est dû à une gestion stricte des dépenses ainsi qu'au peu d'investissements effectués durant l'année.

Lausanne, juin 2015

Au nom du Conseil d'administration

Stefan Nellen, Président





NOTES



RAPPORT DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
TRIDEL SA
Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de TRIDEL SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne
Téléphone: +41 58 792 81 00, Télécopie: +41 58 792 81 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Pierre-Alain Dévaud
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Gérard Ambrosio
Expert-réviseur

Lausanne, le 8 mai 2015

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan



BILAN

AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF

2014 (en CHF)

2013 (en CHF)

ACTIFS CIRCULANTS

Liquidités

14,476,315

15,253,343

Liquidités

14,476,315

15,253,343

Réalisables

9,871,214

11,714,077

Débiteurs

7,630,115

8,600,603

Débiteurs actionnaires

2,007,781

2,919,211

AFC, impôt anticipé à récupérer

1,407

6,570

Actifs transitoires

231,911

187,693

TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS

24,347,529

26,967,420

ACTIFS IMMOBILISÉS

Immobilisations financières

306,402

102,644

Participation ISDS Oulens SA

10,000

10,000

Prêts avances TCNA

296,402

92,644

Immobilisations corporelles

230,119,000

246,897,000

Usine

103,763,000

108,578,000

Gare usine

13,980,000

14,630,000

Galerie technique

5,230,000

5,474,000

Liaison ferroviaire

46,777,000

48,923,000

Puits de Sébeillon

4,765,000

4,985,000

Installations électromécaniques

55,389,000

64,072,000

Installations photovoltaïques

215,000

235,000

TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISÉS

230,425,402

246,999,644

TOTAL DE L'ACTIF

254,772,931

273,967,064



BILAN

AU 31 DÉCEMBRE

PASSIF

2014 (en CHF)

2013 (en CHF)

FONDS ÉTRANGERS

Exigibles à court terme

12,592,247

29,270,467

Créanciers

4,380,810

2,032,508

Créanciers actionnaires

6,764,551

16,035,753

AFC, TVA c/c

438,253

504,752

Passifs transitoires

1,008,633

2,697,454

Dettes financières à court terme

0

8,000,000

Exigibles à long terme

74,000,000

74,000,000

Dettes financières à long terme

74,000,000

74,000,000

Provisions

12,000,000

9,800,000

Provision pour travaux futurs sur l'usine

8,000,000

8,000,000

Provision pour litige TCNA

1,800,000

1,800,000

Provision pour travaux réparation tunnel

2,000,000

0

Provision pour 10 ans Tridel

200,000

0

Subventions et participations de tiers à amortir

119,133,798

126,139,532

Subventions cantonales

61,208,000

64,808,000

Subventions fédérales

35,458,798

37,544,532

Subventions OFT

22,467,000

23,787,000

TOTAL DES FONDS ETRANGERS

217,726,045

239,209,999

FONDS PROPRES

Capital-actions

11,000,000

11,000,000

Réserve générale

1,185,000

1,145,000

Bénéfice au bilan

22,572,065

21,772,938

Bénéfice de l'exercice

2,289,821

839,127

TOTAL DES FONDS PROPRES

37,046,886

34,757,065

TOTAL DU PASSIF

254,772,931

273,967,064



COMPTE DE PROFITS ET PERTES

EXERCICE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

	2014 (en CHF)	2013 (en CHF)
Chiffre d'affaires	35,552,229	34,987,997
Chiffre d'affaires des ventes et prestations de services	35,552,229	34,987,997
Charges directes	(14,339,102)	(15,323,498)
Matériel et prestations de tiers	(14,339,102)	(15,323,498)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION	21,213,127	19,664,499
Charges d'exploitation	(4,275,693)	(5,454,064)
Frais de personnel	(445,310)	(454,923)
Autres charges d'exploitation	(3,830,383)	(4,999,142)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBITDA)	16,937,434	14,210,435
Dotations amortissements et provisions	(18,978,000)	(16,926,063)
Amortissements	(16,778,000)	(16,926,063)
Dotations aux provisions	(2,200,000)	0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)	(2,040,566)	(2,715,628)
Résultat financier	(2,675,347)	(3,497,566)
Intérêts et frais bancaires	(2,678,547)	(3,505,092)
Différences de change	3,200	7,526
Résultat exceptionnel et hors exploitation	7,005,734	7,052,320
Produits exceptionnels	7,005,734	7,085,734
Charges exceptionnelles	0	(33,414)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2,289,821	839,127



DÉTAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

EXERCICE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

	2014 (en CHF)	2013 (en CHF)
Chiffre d'affaires des ventes et prestations de services	35,552,229	34,987,997
Taxes de traitement	23,185,349	22,941,876
Ventes de matériaux	51,646	58,370
Ventes d'énergie	9,657,498	9,025,556
Ventes de matériel	219,605	235,763
Participations frais de transport ferroviaire	2,413,127	2,599,336
Autres produits	25,004	127,097
Matériel et prestations de tiers	(14,339,102)	(15,323,498)
Eau, électricité, diesel, produits chimiques	(850,996)	(1,461,910)
Marchandises et matériel	(999,094)	(1,259,468)
Achat de mobilier et d'installations	(110,876)	(48,258)
Autres prestations de tiers	(5,793,282)	(6,154,071)
Traitement des déchets	(3,034,720)	(2,724,597)
Frais de transport	(3,550,134)	(3,675,195)
Frais de personnel	(445,310)	(454,923)
Salaires	(245,114)	(258,811)
Honoraires membres CA	(140,159)	(138,606)
Charges sociales	(57,657)	(55,266)
Autres charges de personnel	(2,380)	(2,240)
Autres charges d'exploitation	(3,830,383)	(4,999,141)
Locaux	(477,848)	(442,117)
Entretien, réparations	(2,318,250)	(2,938,321)
Charges de véhicules	(38,829)	(512,718)
Assurances	(529,215)	(564,847)
Frais administratifs et de gestion	(218,707)	(284,648)
Frais de publicité et de représentation	(167,563)	(168,671)
Visites	(71,167)	(87,820)
Pertes sur débiteurs	(8,804)	0



DÉTAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

EXERCICE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE (SUITE)

	2014 (en CHF)	2013 (en CHF)
Amortissements	(16,778,000)	(16,926,063)
Amortissement Usine	(4,815,000)	(4,817,522)
Amortissement Gare usine	(650,000)	(650,000)
Amortissement Galerie technique	(244,000)	(244,000)
Amortissement Liaison ferroviaire	(2,146,000)	(2,146,000)
Amortissement Puits de Sébeillon	(220,000)	(220,000)
Amortissement Installations électromécaniques	(8,683,000)	(8,828,540)
Amortissement Installations photovoltaïques	(20,000)	(20,000)
Dotations aux provisions	(2,200,000)	0
Provision pour travaux réparation tunnel	(2,000,000)	0
Provision 10 ans Tridel SA	(200,000)	0
Intérêts et frais bancaires	(2,678,547)	(3,505,092)
Charges financières	(3,038)	(1,693)
Charges de financement	(2,676,019)	(3,512,079)
Produits financiers	510	8,680
Produits exceptionnels	7,005,734	7,085,734
Produits exceptionnels	0	80,000
Reprise sur subventions cantonales	3,600,000	3,600,000
Reprise sur subventions fédérales	2,085,734	2,085,734
Reprise sur subventions OFT	1,320,000	1,320,000



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE

1. Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements de la société, ainsi que des actifs sous réserve de propriété

La société s'est engagée envers les établissements financiers (créanciers à long terme) sur les points suivants:

- à ne pas utiliser les crédits en tout ou partie pour accorder des prêts ou d'autres formes de financement à d'autres sociétés du groupe ou à des sociétés apparentées;
- à ne pas vendre d'actifs;
- à ne pas solliciter de crédits supplémentaires de la part de tiers pendant toute la durée de la relation de crédit, sans l'accord préalable de ces derniers;
- à ne pas distribuer de dividende pendant toute la durée de la relation de crédit;
- à ne pas réduire le capital-actions;
- à ne pas changer d'actionnariat public.

Les quatre cédules hypothécaires d'une valeur globale de CHF 250 millions constituées selon acte du 15 décembre 2006 n'ont pas dû être nanties auprès des établissements financiers et sont donc libres de gage au 31 décembre 2014.

2. Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles

	2014 (CHF)	2013 (CHF)
Polices d'assurances immobilières conclues auprès de l'Etablissement Cantonal d'Assurance contre l'incendie		
Usine d'incinération, rue du Vallon 35 - Lausanne (indice 120)	58,660,222	58,660,222
Polices d'assurances mobilières conclues auprès de l'Etablissement Cantonal d'Assurance contre l'incendie		
Installations électromécaniques, ameublement et décoration, véhicules à moteur	142,805,000	142,805,000
Côté cour, côté jardin	200,000	200,000



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE (SUITE)

	2014 (en CHF)	2013 (en CHF)
3. Participation essentielle à l'appréciation de l'état du patrimoine et des résultats de la société		
En date du 30 novembre 2009, Tridel SA a pris une participation de 5% dans la société ISDS Oulens SA pour le montant de CHF 10'000.- correspondant à 10 actions nominatives de CHF 1'000.- nominal chacune.	10,000	10,000

4. Indication sur la réalisation d'une évaluation des risques

L'analyse du risque financier au 31.12.2013 établie sur la base des exercices 2012 et 2013 a été validée par le Conseil d'administration le 21 mai 2014.

Le processus d'évaluation des risques majeurs de l'entreprise a été validé par le Conseil d'administration le 21 mai 2014.

5. Autres indications prévues par la loi

Il n'existe aucune autre information exigée par la loi.

6. Informations complémentaires

Les amortissements des immobilisations et les reprises sur subventions ou participations sont détaillées sur les tableaux annexés.

7. Ratios d'endettement

Montant de l'EBITDA	16'937'434	14,210,435
Montant des charges financières	2'675'857	3,506,246
Montant des dettes financières	74'000'000	82,000,000
Ratio d'endettement brut (Dettes financières / EBITDA)	4.37	5.77
Ratio de couverture du service de la dette (EBITDA / Charges financières)	6.33	4.05

8. Droit comptable

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code des obligations antérieures aux modifications intervenues le 1^{er} janvier 2013, en conformité avec les dispositions transitoires du nouveau droit comptable.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE (SUITE)

9. Calcul et répartition des amortissements

Immobilisations	Valeur brute au 31.12.2014 avant amort.	Durée amortissement	Amortissements au 31.12.2014
Usine	144,436,589	30 ans	4,815,000
Gare usine	19,496,831	30 ans	650,000
Galerie technique	7,311,243	30 ans	244,000
Liaison ferroviaire	64,370,403	30 ans	2,146,000
Puits de Sébeillon	6,578,156	30 ans	220,000
Installations électromécaniques*	136,730,021	17.5 ans *	8,683,000
Installations photovoltaïques	294,260	15 ans	20,000
Total	379,217,503		16,778,000

Immobilisations	Valeur brute au 31.12.2014 avant amort.	Amortissements cumulés au 31.12.2014	Valeur immobilisations au 31.12.2014
Usine	144,436,589	40,673,589	103,763,000
Gare usine	19,496,831	5,516,831	13,980,000
Galerie technique	7,311,243	2,081,243	5,230,000
Liaison ferroviaire	64,370,403	17,593,403	46,777,000
Puits de Sébeillon	6,578,156	1,813,156	4,765,000
Installations électromécaniques*	136,730,021	81,341,021	55,389,000
Installations photovoltaïques	294,260	79,260	215,000
Total	379,217,503	149,098,503	230,119,000

Pour l'année 2014, les immobilisations ont été amorties selon les durées indiquées dans la planification initiale.

* L'amortissement des installations électromécaniques est pondéré en fonction des quantités réelles incinérées par rapport au tonnage planifié en moyenne (140'000 tonnes). Ceci permet de prendre en compte une usure plus rapide des installations. En 2014, la quantité incinérée étant de 155'577.36 tonnes, l'amortissement des installations électromécaniques a été majoré de 11.13%.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE (SUITE)

10. Calcul et répartition des reprises de subventions et des participations aux travaux au 31.12.2014

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Durée de reprise	Échéance	Reprise annuelle à comptabiliser
Subventions cantonales	90,000,000	25 ans	31.12.2031	3,600,000
Subventions fédérales	52,143,355	25 ans	31.12.2031	2,085,734
Subventions OFT	33,000,000	25 ans	31.12.2031	1,320,000
Total Subventions	175,143'355			7'005'734

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Reprises cumulées au 31.12.2014	Subventions et participations nettes au 31.12.2014
Subventions cantonales	90,000,000	28'792'000	61'208'000
Subventions fédérales	52,143,355	16'684'557	35'458'798
Subventions OFT	33,000,000	10'533'000	22'467'000
Total Subventions	175,143,355	56'009'557	119'133'798
Participations aux Travaux Ville de Lausanne	5,900,038	5,900,038	0
Total Participations	5,900,038	5,900,038	0

Les subventions sont reprises sur 25 ans et non 17.5 ans selon la planification originale afin de tenir compte de la durée moyenne d'amortissement des immobilisations.

Les participations aux travaux de la Ville de Lausanne correspondent à des travaux payés par Tridel SA et pris en charge partiellement par la Ville de Lausanne. Ces travaux ont été amortis sur 5 ans.



PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN

EXERCICE ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE

	2014 (en CHF)	2013 (en CHF)
Bénéfice au bilan au 1 ^{er} janvier	22,572,065	21,772,938
Résultat de l'exercice	2,289,821	839,127
MONTANT À DISPOSITION	24,861,886	22,612,065
Montant que votre Conseil d'administration propose de répartir comme suit :		
Attribution à la réserve générale	120,000	40,000
Report à nouveau	24,741,886	22,572,065
MONTANT CONFORME	24,861,886	22,612,065



HISTORIQUE

QUELQUES DATES CLÉS

1997	juin	Création de la société TRIDEL SA. Le capital-actions se monte à CHF 300'000.--, libéré à 20 %, soit CHF 60'000.--. Les membres suivants composent le premier Conseil d'administration : Messieurs Philippe Schmittler, Président, et Claude Pilloud pour le périmètre GEDREL SA Messieurs Guy Richard, Vice-Président, et Michel Gaudard pour le périmètre VALORSA SA Messieurs Pierre Gasser et Romain Felber pour le périmètre STRID SA Monsieur Pierre Tillmanns pour la Ville de Lausanne Monsieur Marc Andlauer pour l'Etat de Vaud
1998	juin	Nomination de Messieurs Willy Blondel (GEDREL SA) et Roger Nicolas (VALORSA SA) au Conseil d'administration en remplacement de Messieurs Claude Pilloud et Michel Gaudard Nomination de Monsieur Thierry Diserens en qualité de secrétaire hors conseil
2000	août	Monsieur Olivier Français, nouveau municipal des travaux à la Ville de Lausanne, remplace Monsieur Pierre Tillmanns au sein du Conseil d'administration
2001	février	Signature de la convention entre la Commune de Lausanne, GEDREL SA, VALORSA SA, STRID SA et TRIDEL SA relative à la prise en charge des déchets et à l'exploitation technique de l'usine d'incinération
	août	Libération du solde du capital-actions par nos actionnaires, soit CHF 240'000.--
	septembre	Acceptation par le peuple vaudois en votation d'une subvention cantonale de 90 millions de francs pour la construction de l'usine
2002	mars	A la demande du Conseil d'Etat vaudois, l'Assemblée générale accepte de supprimer le siège réservé à l'Etat de Vaud au sein du Conseil d'administration. Monsieur Marc Andlauer quitte donc sa fonction d'administrateur
	avril	Engagement de Monsieur Olivier Storz en qualité de directeur de projet pour la construction de l'usine, partie électromécanique
	juin	Augmentation du capital-actions à CHF 11'000'000.-- entièrement libéré Nomination de Monsieur Stefan Nellen (GEDREL SA) au Conseil d'administration en qualité de Président en remplacement de Monsieur Philippe Schmittler
	décembre	Début des travaux de terrassement pour la construction de l'usine d'incinération sur le site de La Sallaz



2003	février	Début de la construction de la galerie technique reliant TRIDEL à l'usine de Pierre-de-Plan Engagement de Monsieur Claude Roth en qualité de directeur de projet pour la construction de l'usine, partie génie-civil
2004	février	Début de la creuse du tunnel ferroviaire à Sébeillon en direction de la Borde et à la Borde en direction de La Sallaz
	avril	Début de la creuse du tunnel ferroviaire à la Borde en direction de Sébeillon
	novembre	Fin du gros œuvre de la construction et début du montage des équipements électromécaniques
2004	décembre	Journée « Portes ouvertes » du chantier TRIDEL
2005	avril	Mise en place de la cheminée, de la génératrice et de la turbine de l'usine
	septembre	Journée « Portes ouvertes » du chantier TRIDEL
	octobre	Fin du percement du tunnel par la réunification des galeries montante et descendante Bouquet de chantier de l'usine
	décembre	Démission de Monsieur Thierry Diserens, secrétaire hors conseil, et nomination de Maître Nicolas Gillard en remplacement Nomination de Monsieur Stefan Nellen en tant qu'administrateur délégué
2006	janvier	Mise en service de l'usine et allumage des fours 1 et 2
	mars	1ère livraison d'énergie thermique vers l'usine de Pierre-de-Plan
	avril	1ère livraison d'énergie électrique vers l'usine de Pierre-de-Plan
	mai	Modification statutaire sur la durée des mandats des administrateurs qui est alignée sur celle d'une législature communale vaudoise
	juillet	Fin du mandat de Monsieur Olivier Storz, chef de projet pour la partie électromécanique lors de la construction de l'usine TRIDEL, et de son assistante Madame Véronique Muller



QUELQUES DATES CLÉS (SUITE)

	septembre	Journée « Portes ouvertes » de l'usine en exploitation Inauguration officielle de l'usine suivie du Festival « Label Suisse » dans la gare de l'usine
	décembre	Fin de la procédure d'expropriation contre la Ville de Lausanne par l'acquisition du site de La Sallaz
2007	février	Cérémonie du 1er train empruntant le tunnel ferroviaire
	avril	Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre VALORSA SA
	juin	Nomination de Messieurs Jean-Marc Decrauzat (VALORSA SA), Jacques-André Mayor (STRID SA) et Jean-Philippe Petitpierre (STRID SA) en remplacement de Messieurs Guy Richard, Romain Felber et Pierre Gasser Monsieur Roger Nicolas (VALORSA SA) est nommé Vice-Président
	août	Les administrateurs actuels et anciens se retrouvent pour les 10 ans de la société
	septembre	Inauguration officielle du tunnel ferroviaire « Olivier Français »
	novembre	Première livraison des déchets par le train en provenance d'Allemagne
2007	décembre	Fin du mandat de Monsieur Claude Roth, chef de projet pour la partie génie-civil lors de la construction de l'usine TRIDEL, et de son assistante Madame Chantal Roth
2008	janvier	Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre GEDREL SA depuis le Centre Intercommunal de Logistique de Malley (CIL)
	février	Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre STRID SA
	mai	Journée « Portes ouvertes » dans le cadre de l'inauguration du Centre Intercommunal de Logistique de Malley (CIL)
	septembre	Journée « Portes ouvertes » dans le cadre de l'inauguration du m2
2009	janvier	Mise en service de la station de nettoyage des bennes ACTS à TRIDEL
	septembre	Signature d'une convention entre TRIDEL SA et l'Association Tunnel Tridel (ATT) permettant de régler le litige concernant la construction du tunnel ferroviaire
2010	avril	Décès de Monsieur Pierre Gasser, ancien administrateur



	juillet	TRIDEL se présente aux communes du périmètre de La Côte SADEC dans le cadre du Paléo Festival de Nyon
	décembre	Mise en service des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la halle des fours
2011	janvier	Manifestation pour les 5 ans de la mise en service de l'usine et présentation du nouveau logo
	novembre	Ouverture de la route de contournement de la place de la Sallaz permettant un accès routier rapide à TRIDEL par le nord de la ville
	décembre	Un million de tonnes traitées depuis la mise en service de l'usine
2012	janvier	Visite des nouvelles autorités communales vaudoises à TRIDEL
	juin	Nomination de Messieurs Jean-Daniel Luthi (VALORSA SA) et Michel Pittet (GEDREL SA) en remplacement de Messieurs Willy Blondel et Jean-Marc Decrauzat Monsieur Stefan Nellen (GEDREL SA) est réélu au poste de Président et confirmé dans sa fonction d'Administrateur délégué Monsieur Roger Nicolas (VALORSA SA) est réélu au poste de Vice-Président et Maître Nicolas Gillard en qualité de secrétaire hors conseil
2013	janvier	Introduction de la taxe au sac dans de nombreuses communes vaudoises
	mars	Entrée du périmètre SADEC dans le capital-actions Nomination de Messieurs Antonio Bilardo et Olivier Fargeon (SADEC) au sein du Conseil d'administration
2014	janvier	Introduction de la taxe au sac dans les périmètres de GEDERIVIERA et GEDECHABLAIS



NOTES



USINE DE VALORISATION THERMIQUE
ET ÉLECTRIQUE DE DÉCHETS

TRIDEL SA

Rue du Vallon 35
1005 Lausanne

Tél. 021 315 51 00

Fax 021 315 51 10

info@tridel.ch

www.tridel.ch